

Rapport d'activité

2025



3

Rapport moral  
par Philippe Paillart

7

Les missions  
de France générosités

1.

## Défendre et représenter

- 10** Une année sous tension consacrée au maintien du cadre fiscal
- 11** Des dons de jours aux loteries solidaires : consolider et ouvrir de nouvelles voies
- 12** Défendre la capacité d'agir des OSBL dans un espace civique resserré
- 14** Travailler en synergie avec notre écosystème français et européen

29

Les nouveaux  
adhérents

2.

## Accompagner et soutenir nos membres

- 16** Animer le réseau France générosités
- 18** Accompagner les stratégies de collecte
- 20** Accompagner le développement de la collecte digitale
- 22** Accompagner la croissance des legs et assurances vie
- 24** Sécuriser l'environnement juridique et financier

32

La gouvernance

3.

## Développer les générosités

- 26** Développer les connaissances sur la générosité en France
- 27** Promouvoir la générosité auprès du grand public
- 28** Développer l'éducation à la générosité auprès des plus jeunes

33

Nos 166 membres

34

Notre équipe

35

Rapport financier

# Rapport moral

Par **Philippe Pailliar**,  
Président de France générosités

## Pas de répit pour le secteur non lucratif en 2025 : France générosités à vos côtés

14 décembre 2024, le cyclone Chido, dévastateur et meurtrier, a bouleversé chacun, chacune d'entre nous entraînant une mobilisation sans précédent de soutien à nos compatriotes Mahorais.

De même, sera fort tout au long de l'année, le soutien aux populations en souffrance au cœur de conflits armés au Proche-Orient, en Ukraine, en Afrique ou touchées par la malnutrition, la famine, les maladies. Faire face. 2025 restera l'année du sabotage d'USAID par l'administration Trump et de la baisse aggravée de tous les budgets publics européens dédiés à la solidarité internationale et au développement.

2025 sera aussi une année de difficultés pour les acteurs de l'intérêt général avec pour certains les conséquences financières de la mise en œuvre du Ségur de la Santé et pour tous la baisse des subventions publiques.

## Un plaidoyer fort pour faire face et avancer

Au niveau politique, après une année 2024 pleine d'inquiétude due à la dissolution, 2025 a été une année d'incertitude. Incertitude due à l'absence de majorité, de budget, de visibilité. Et pour France générosités, la nécessité immédiate de convaincre un nouveau Premier Ministre, François Bayrou (nommé mi-décembre 2024), de ne pas toucher à la fiscalité de la générosité, de ne pas toucher aux subventions associatives, aux politiques publiques. Nous aurons gain de cause sur la fiscalité mais pas sur les subventions publiques, encore en baisse alors qu'une grande partie du monde associatif est à bout de souffle. Le ton est donné, 2025 sera une année de combats.

A l'été 2025 les préconisations des Inspections Générales (IGF et IGESR) de baisser d'1 milliard d'euros (en 3 temps) le montant des **déductions fiscales de la générosité** portant sur les dons des particuliers et des entreprises plongent le secteur dans la stupeur. Nous modélisons rapidement un impact sur la générosité de près d'1,5 milliard. En



mobilisant les médias, les parlementaires et en interpellant avec force le Gouvernement, France générosités avec la Coalition générosités obtient l'engagement de François Bayrou de maintenir la stabilité de la fiscalité en 2026. Sébastien Lecornu nous confirmera après sa nomination en septembre 2025, son attachement à la fiscalité actuelle : le budget 2026 intégrant même une nouvelle mesure favorable (élévation du montant du plafond à 2000 euros pour les dons coluche).

Autre combat pour notre syndicat, tout au long de l'année 2025 : le **respect des libertés associatives** en s'opposant à toutes les propositions d'élargissement des cas de suspension des avantages fiscaux qui visent en premier lieu les associations environnementales et de défense des droits humains. Une vigilance continue, un plaidoyer fort auprès des décideurs, le soutien des deux Gouvernements ont abouti à l'échec des propositions parlementaires tendant à limiter ces libertés. Si la situation est préoccupante aujourd'hui, c'est demain que se jouera la capacité de la société civile à résister à une restriction encore plus profonde de ses libertés.

**Beaucoup d'autres actions de plaidoyer ont été menées** car France générosités est un interlocuteur légitime et efficace des pouvoirs publics sur tout ce qui concerne la vie et les actions des associations, des fondations et des fonds.

Quatre apparaissent particulièrement significatives de la diversité de nos interventions :

- 1 La réflexion sur le **bilan du règlement comptable des associations et fondations** avec nos propositions déposées en juillet 2025 et le début des discussions en janvier 2026. Les travaux sont présidés par François Dupré (membre du Conseil syndical de France générosités) au nom de la Fondation Arc.
- 2 Le lancement fin 2025 de la concertation avec le ministère de l'Intérieur sur son **projet de décret sur les FRUPs** avec pour France générosités, main dans la main avec le CFF, la volonté d'aboutir à de réelles simplifications. Dossier prioritaire car notre syndicat réunit en son sein 50 FRUPs dont la majorité des FRUPs abritantes françaises.
- 3 **L'Europe et le dossier Meta.** La suppression des publicités politiques et sociétales sur les plateformes Facebook et Instagram, décidée unilatéralement par Meta, porte un grave préjudice à nombre de nos membres. Ce dossier est un très bon exemple de la capacité de France générosités à mener des actions concertées et complémentaires en France et auprès des instances européennes en partenariat avec l'EFA (dont Laurence Lepetit est la Vice-Présidente) et aux côtés du réseau philanthropique européen Philea.
- 4 Notre présence au **Conseil d'Administration d'ESS France** nous a permis au sein des commissions et en séances plénières du CA de porter la voix et les spécificités du monde non lucratif et de la générosité. Nous avons de même participé activement à l'élaboration de la Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire (SNESS) et aux travaux de réforme de la taxe sur les salaires.

Quant à l'**organisation d'une Conférence de la générosité** que nous défendons avec la Coalition générosités depuis plusieurs années, le dossier n'a pas avancé bien que la Ministre Marie Barsacq (Gouvernement Bayrou) ait annoncé sa tenue pour courant 2025. Lieu de discussion entre l'ensemble des administrations concernées et les acteurs du secteur, cette conférence devrait permettre de mettre sur la table l'ensemble des sujets structurels, juridiques, fiscaux qui seraient ensuite traités par un groupe interministériel de suivi. L'instabilité ministérielle ne nous a pas permis collectivement de mener à bien ce dialogue qui devra être à nouveau une des propositions majeures de notre plaidoyer collectif lors de la présidentielle 2027.

66 **Tous ces françaises et français qui, par leurs actions concrètes, préservent le lien social, la cohésion nationale et font le sel de notre démocratie républicaine.**

Philippe Pailliant, Président de France générosités

## Développer les générosités et autres sources de revenus

Dans un contexte de progression de la générosité, France générosités s'est attaché à accompagner le développement des legs et assurance-vie et la progression des dons in memoriam, tout en se positionnant activement en faveur d'une source de revenus complémentaires pour le monde non lucratif : la création de loteries solidaires en France.

### ► Une générosité des particuliers en hausse en 2025

Après une année 2024 bien morose (augmentation certes mais inférieure à l'inflation) la générosité des particuliers est repartie à la hausse en 2025 avec des évaluations à +3,7%, largement supérieures à l'inflation (+0,9%). Cette progression de la collecte n'a toutefois pas bénéficié à toutes les associations et fondations.

La confiance de nos compatriotes dans le monde non lucratif reste très forte (60%), et leur attachement à la fiscalité de la générosité est puissant : 62% pensent que cette fiscalité les incite à faire un don et 50% d'entre eux diminueraient leur don si les pouvoirs publics décidaient de réduire les avantages fiscaux (« *Baromètre de la Confiance* » (Viavoice-Don en confiance/novembre 2025).

### ► Des actions précises menées pour développer les legs et les dons in memoriam (DIM)

Les années 2020-2040 vont être marquées par une forte augmentation de la transmission patrimoniale en France (9000 milliards d'euros versus 3000 milliards de 2000 à 2020) en raison de la disparition progressive de la classe d'âge dite des babyboomers. Les legs et les dons in memoriam devraient être donc en forte croissance.

D'où l'affirmation de notre partenariat avec le Conseil Supérieur du Notariat, au travers notamment de la publication de la 3<sup>ème</sup> édition enrichie du Guide des Générosités et, concernant les DIM, la signature d'un partenariat avec la Fédération Nationale du Funéraire (regroupant 80% des acteurs du secteur). Ensemble, nous engageons des actions d'information, de sensibilisation, de formation réciproques afin de favoriser ces dons qui ne

représentent en 2025 que quelques dizaines de millions d'euros en France versus plus de 2 milliards de livres annuels en Grande-Bretagne.

## 📍 Promouvoir les générosités au sein du grand public.

L'année 2025 a été riche d'actions avec un double objectif : développer la connaissance sur les évolutions du don en France et promouvoir la générosité auprès du grand public. Par son animation dynamique, le site **infodon.fr** s'est affirmé comme la plateforme de référence sur les générosités avec un fort rayonnement sur les médias sociaux.

## 📍 Agir pour la création de loteries solidaires en France

Notre Conseil syndical a décidé fin 2025 de faire réaliser par un cabinet spécialisé une étude très précise sur 4 (Royaume-Uni, Allemagne, Suède et Pays-Bas) des 7 pays européens où existent déjà depuis longtemps des loteries solidaires. En Allemagne et Hollande, ces loteries rapportent chaque année au monde non lucratif plus de 500 millions d'euros. Convaincu du potentiel pour la France, France générosités engage une stratégie de plaidoyer avec pour objectif le vote d'un texte législatif en 2026 et l'inscription de cette mesure dans notre plaidoyer présidentiel 2027. Notre projet portera les valeurs de transparence et d'éthique de notre secteur.

## Accompagner au mieux nos membres

Priorité de notre syndicat, cet accompagnement a été fort en 2025. Plusieurs actions nouvelles ont été conduites, d'autres se sont affirmées. Quelques illustrations :

En novembre 2025, notre **colloque annuel** était dédié cette année à « **la générosité face à l'accélération des transformations digitales** », ouvert à tout l'écosystème. Près de 400 personnes ont suivi les débats et les retours d'expérience avec une présentation inédite de quelques chiffres clés de la vision investissement du Baromètre de la générosité et l'étude de l'Alliance digitale sur les transformations digitales des organisations.

Autre « événement » important : **la sortie de notre nouveau site en octobre**, conçu comme une plateforme d'informations et de ressources dédiées à la générosité, avec comme premier objectif de proposer à nos membres un centre de ressources optimisé pour leur permettre de bénéficier pleinement de notre accompagnement. Avec une ergonomie repensée, un accès simplifié aux ressources, veilles et de nouvelles fonctionnalités.

Mais l'accompagnement de nos membres, ce fut aussi **tout au long de l'année** : 31 webinaires (don de congés, cybersécurité, growth marketing, éthique du mécénat...), 11 groupes de travail pour plus de 50 réunions (évolutions

comptables et juridiques, social media management, RGPD, animation des réseaux de bénévoles ou encore libéralités...), 3 cafés d'accueil et bien sûr notre Journée des Adhérents annuelle en début d'année (150 participants - 4 ateliers thématiques). Sans oublier plus de 400 consultations juridiques. Il est intéressant de noter que 100% des structures membres de notre syndicat ont participé au moins à 1 événement. Une belle réussite.

Grâce à tout ce travail mené en commun, nous avons su, tous ensemble, membres et équipe, rendre notre syndicat encore plus attractif. Nous avons ainsi accueilli en 2025, 13 nouveaux membres dans le prolongement des 15 nouvelles adhésions de 2024. Nous sommes donc 166 fin décembre. De plus, l'enquête qualité menée auprès de nos membres actuels a révélé un taux de satisfaction de 96%.

Se battre pour vous et à vos côtés est bien notre plus grande satisfaction.

## École de la Générosité : 2025, l'année de l'émancipation

2025 marque un tournant dans la relation entre France générosités et l'École de la générosité, **le mandat de gestion du syndicat laissant place à un accompagnement stratégique et financier** structurant pour les années à venir. Avec un soutien financier représentant 22% du budget de l'École dans les 3 prochaines années et avec ses 5 représentants siégeant dans son Conseil (Président, Handicap International, Fondation de France, FSJU et Secours Islamique Français) France générosités a appuyé avec force la stratégie de l'École dont, en premier lieu, la recherche de fonds ainsi que le renforcement du réseau des structures d'intérêt général partenaires qui se rendent à la rencontre des 6 600 élèves engagés dans le programme cette année.

Cet appui essentiel a permis aussi de renforcer la **notoriété et l'attractivité du projet éducatif de l'École**, permettant l'élargissement du cercle des mécènes avec notamment l'arrivée fin 2025 de la Fondation Pierre Bellon pour soutenir son essaimage sur 3 années. Il a permis aussi de sécuriser des investissements importants : une nouvelle plateforme numérique avec des espaces professionnels (enseignants et associations) repensés, un recrutement d'une chargée d'animation du réseau associatif en pleine croissance.

En 2025, l'École de la générosité a fait réaliser **un premier rapport d'impact** qui atteste de l'adéquation de l'outil avec les besoins des enseignants qui sont 94% à le recommander.

**De beaux chiffres d'engagement ont été constatés à la rentrée 2025** : 300 enseignants engagés et accompagnés (+50% par rapport à 2024) soit + 6 600 élèves impliqués dans des projets solidaires, + 20 associations partenaires.

L'enjeu 2025/2026 pour l'École sera de renforcer la communication d'engagement ciblant directement les enseignants d'école élémentaire, complémentaire de l'établissement de partenariats avec des acteurs éducatifs sur l'ensemble du territoire français.

## CNFF: 2025, une année de structuration et de projection stratégique

La Coordination Nationale du Face à Face (CNFF), dont le Président est le Président de France générosités, a poursuivi en 2025 des travaux structurants au service de son développement et de l'affirmation de son identité.

Elle a tout d'abord poursuivi sa **mission centrale de coordination** des missions de face à face de ses membres sur les trois canaux (rue, porte à porte et sites privés).

En fil conducteur de l'année, la CNFF a engagé la **conception de sa future solution digitale**, dont le déploiement est prévu en 2026. Ce projet répond à un besoin identifié : l'augmentation du volume des opérations de face à face menées par les associations et fondations appelle des outils de coordination toujours plus performants. Pensée à partir des enjeux opérationnels rencontrés au quotidien, la solution collaborative en cours de développement va permettre d'améliorer la fluidité des échanges, de garantir l'application des règles du Référentiel de la CNFF et d'assurer la sécurité des données des membres. Merci à la DJEPVA qui a renouvelé en 2025 son soutien financier à ce projet.

**Développement du plaidoyer.** À l'automne, les OSBL et les Agences participant aux « Ateliers de plaidoyer » ont convergé vers une stratégie forte et multicibles. Avec notamment des actions précises à l'attention des villes réticentes au Face à Face. Cette stratégie, engagée à compter de la fin de l'année 2025, fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation tout au long de l'année 2026.

En 2025, le Conseil d'Administration a aussi veillé à **l'affirmation de l'identité de la CNFF** au travers de la formalisation de sa vision, de sa mission et des valeurs d'intelligence collective, d'ouverture et d'engagement qu'elle porte depuis sa création. Le cadre commun ainsi consolidé en 2025 constitue un socle structurant pour 2026, année au cours de laquelle la CNFF renforcera sa prise de parole auprès de ses partenaires privilégiés, au premier rang desquels les villes de France, et affirmera son rôle au sein du secteur de la générosité.

En juin 2025, a été réuni pour la 1<sup>ère</sup> fois le **Comité de suivi** composé de la DJEPVA et de personnalités qualifiées (Marc Dixneuf et Pierre Siquier) qui a constaté le chemin parcouru depuis 3 ans et émis des recommandations notamment en matière de communication.

Enfin, la **dynamique d'adhésion s'est poursuivie** avec l'accueil de nouveaux membres au sein des deux collèges. Au 31 décembre 2025, la CNFF compte ainsi 59 membres, répartis entre 43 OSBL et 16 agences, témoignant de la vitalité et de l'attractivité croissantes du collectif.

## Conclusion

Nous pouvons être fiers du travail réalisé en 2025 dans un contexte très difficile. Toutes ces actions n'auraient pas pu être menées sans l'expertise, le talent et l'engagement de nos administrateurs et de l'équipe de France générosités dirigée par Laurence Lepetit. A chacune et chacun, j'adresse mes remerciements enthousiastes pour l'engagement et la qualité du travail réalisé. Il en est de même de l'équipe de la CNFF conduite par Anne Barjot dont le travail est le pilier de la réussite de la Coordination. Remerciements enfin et félicitations à Pierre Siquier et Chloé Laudereau pour le formidable travail mené à l'École de la Générosité.

Nous sommes de pleins pieds en 2026, alors que va se déployer dans les prochains mois un projet préparé tout au long de l'année 2025 par France générosités en partenariat avec le Mouvement Associatif et avec le soutien de fondations. La campagne de mobilisation citoyenne « La France qui (se) bat » va être une célébration joyeuse de tous ceux qui s'engagent dans les associations, les fondations et qui font battre le cœur de la France. Tous ces françaises et français qui, par leurs actions concrètes, préservent le lien social, la cohésion nationale et font le sel de notre démocratie républicaine.

« **Merci les assos et les fondations !** » sera donc mon mot de conclusion.

# Nos trois missions

**France générosités est le syndicat professionnel des organisations faisant appel aux générosités.** Il rassemble un réseau d'associations et de fondations philanthropiques œuvrant pour une société plus juste, inclusive et durable.

1.

## DÉFENDRE ET REPRÉSENTER LE SECTEUR DE LA GÉNÉROSITÉ

France générosités œuvre pour défendre les spécificités du secteur de la générosité et développer son influence dans l'espace public en veillant à la mise en place d'un environnement juridique et fiscal favorable au développement des générosités.

**Structurer le dialogue** entre les acteurs de la générosité et les pouvoirs publics.

**Défendre la capacité** à agir

**Travailler en synergie** avec notre écosystème français et européen.

2.

## ACCOMPAGNER ET SOUTENIR NOS MEMBRES

France générosités agit au quotidien avec et pour ses membres afin de les accompagner dans leur stratégie et leur pratique de développement et de collecte, en favorisant les actions collectives et l'anticipation des évolutions du secteur.

**Accompagner** la montée en connaissance et compétence de nos membres.

**Favoriser l'émergence** et le développement de canaux de collecte.

**Renforcer le développement** des libéralités par un plus grand partage des expertises.

3.

## DÉVELOPPER LES GÉNÉROSITÉS EN FRANCE

France générosités poursuit également une mission visant à accroître les générosités en France et préparer l'avenir, à travers des programmes d'actions en direction des professionnels du secteur et du grand public.

**Produire des études** sur les générosités, en lien avec les acteurs publics, sectoriels et académiques.

**Promouvoir la générosité** auprès du grand public à travers [infodon.fr](http://infodon.fr)

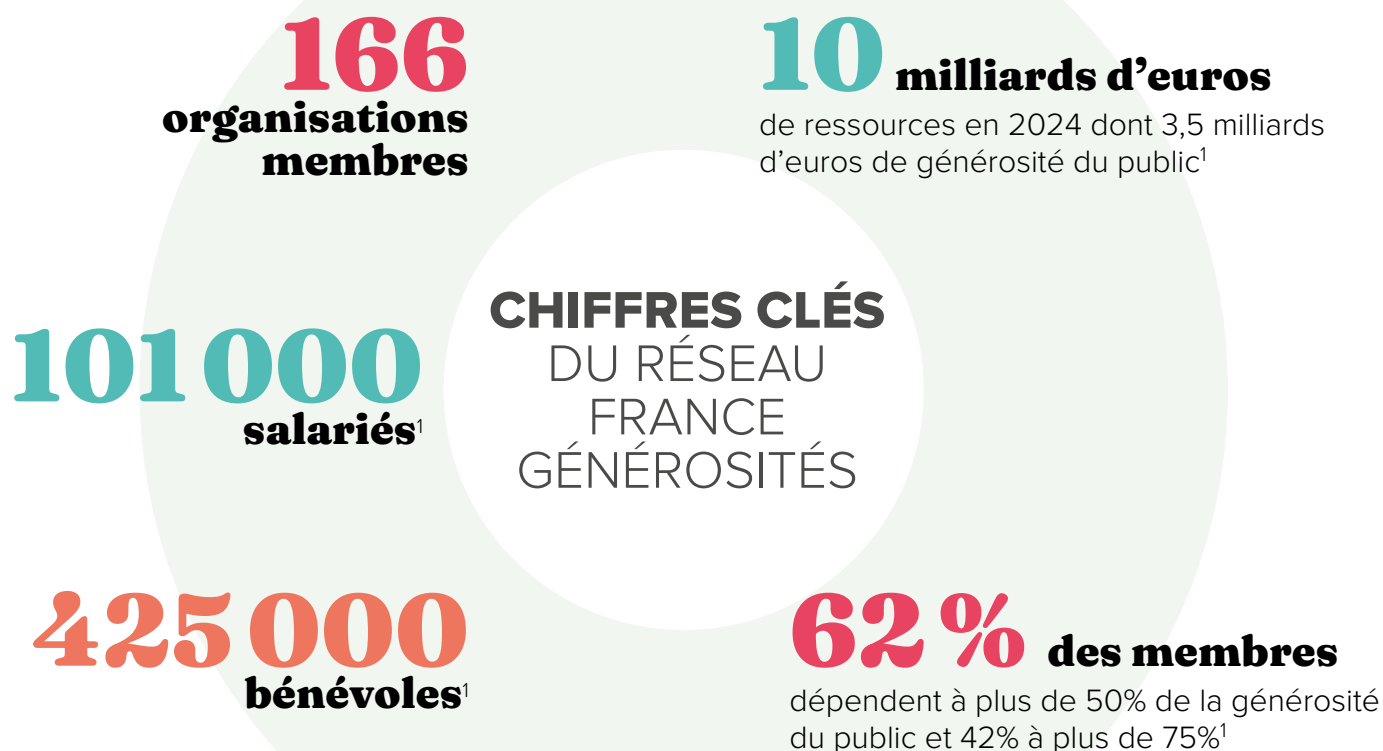
**Développer l'éducation à la générosité** auprès des plus jeunes.



# Notre collectif

**Les membres de France générosités œuvrent dans tous les champs de l'intérêt général** : l'accès aux droits pour tous, la protection de l'environnement et des animaux, la lutte contre la précarité, la solidarité en France et à l'international, la protection du patrimoine, la recherche médicale, l'accès à la santé, à l'éducation et à la culture pour tous.

Environ 3 300 salariés des 166 organisations membres ont été impliqués dans les actions du syndicat en 2025 : les collaborateurs des départements communication, marketing et collecte, juridique, libéralités, direction, administration et finances.



(1) Données issues des comptes annuels et des CROD de 136 organisations membres de France générosités pour l'année 2024



# 1.

## Défendre et représenter

- **Une année sous tension** consacrée au maintien du cadre fiscal
- **Des dons de jours aux loteries solidaires** : consolider et ouvrir de nouvelles voies
- **Défendre la capacité d’agir des OSBL** dans un espace civique resserré
- **Travailler en synergie** avec notre écosystème français et européen



# Une année sous tension consacrée au maintien du cadre fiscal

L'année 2025 a débuté par la mission conjointe de l'Inspection générale des finances (IGF) et de l'inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR) sur « **La dépense publique en faveur des associations** » (dépenses de l'État, des collectivités territoriales, des agences et les dépenses fiscales) au cours de laquelle France générosités a été interrogé.

Les [conclusions](#) de la mission, rendues publiques par les indiscretions du Parisien en juillet 2025, sont radicales : 1 milliard d'euros d'économie pour l'État en révisant totalement la fiscalité de la générosité (limitation du plafond de réduction d'impôt sur le revenu à 2000 euros, limitation du taux de réduction d'IFI à 50% dans la limite de 20 000 euros, suppression du taux majoré de la réduction d'impôt « Coluche » pour passer à un taux unique de 66%, transformation du régime du mécénat d'entreprise en un régime de déductibilité). Nous avons évalué que l'ensemble de ces mesures aurait diminué la générosité de **1,1 à 1,5 milliards d'euros**, soit une chute de 19 à 26% de la générosité déclarée en France. Ces mesures fiscales auraient un impact sans précédent sur les politiques publiques, les associations, les projets qu'elles mènent et leurs bénéficiaires.

Ces propositions techniques n'ont toutefois pas été retenues par le politique grâce à la mobilisation de France générosités et de ses partenaires. Le Premier Ministre a même fait le choix d'inscrire dans le projet de loi de finances pour 2026 le doublement du plafond des dons dits « Coluche », alors que nous avons déjà obtenu dans la loi de finances pour 2025 la pérennisation du plafond de 1000 €.

Les conclusions de ce rapport appellent toutefois à la plus grande vigilance pour l'avenir et invitent à s'interroger sur les moyens de développer de nouvelles ressources.



66 Une décision obtenue par la mobilisation rapide et massive de vous tous, acteurs de terrain, associations, fondations aux côtés de France générosités et de ses partenaires »

Philippe Pailliant, président de France générosités



# Des dons de jours aux loteries solidaires : consolider et ouvrir de nouvelles voies

## Promulgation du décret en faveur des dons de jours de repos

Après avoir obtenu en 2024 l'inscription dans la loi Bataillon<sup>1</sup> du **don de jours de repos** aux organismes d'intérêt général, le décret d'application est paru en février ([décret n° 2025-161 du 20 février 2025](#)).

Tout salarié, en accord avec son employeur, peut désormais faire don de ses jours de repos non pris à un organisme mentionné aux a et b du 1 de l'article 200 du Code général des impôts., dans la limite de trois jours par an. Pour rappel, ce sont près de 26,6 millions de jours perdus en 2019 estimés à 2,6 milliards d'euros.



## Mayotte

En février 2025 est également promulguée la **loi d'urgence pour Mayotte** qui vise notamment à inciter la générosité des Français par un dispositif exceptionnel de réduction d'impôt de 75 % du montant des dons versés entre le 14 décembre 2024 et 17 mai 2025. Sur proposition de France générosités, les parlementaires ont élargi les organismes éligibles au dispositif à l'ensemble des organismes d'intérêt général visés à l'article 200 du Code général des impôts.

## Budget 2026

Alors que le budget dédié au secteur associatif est présenté largement en baisse (-17,6 % sur le programme jeunesse et vie associative, -16 % sur l'aide publique au développement notamment), France générosités s'est attaché à préserver la stabilité fiscale dans le cadre du **budget 2026**.

Ayant diffusé notre [plaidoyer](#) « La générosité au cœur de notre contrat social » à l'ensemble des parlementaires en septembre 2025, nous avons multiplié les rendez-vous avec les parlementaires et obtenu le dépôt de plusieurs de nos amendements. Au Sénat, notre amendement visant à préserver l'effet incitatif de l'avantage fiscal sur les dons pour les contribuables soumis à la contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR) a été adopté.

Par ailleurs, au sein du projet de loi de financement pour la Sécurité sociale 2026, France générosités a obtenu l'adoption d'un amendement visant à étendre l'abattement de taxe sur les salaires.

[Retour sur les débats du PLF 2026.](#)

## Loteries solidaires

Au titre des ressources privées développées dans d'autres pays européens au bénéfice du secteur non lucratif, les revenus issus des **loteries solidaires** pourraient représenter une nouvelle opportunité pour nos organisations. Ainsi, un rapport de 2023 de [Regulus Partner](#) pour l'Association européenne des loteries solidaires (ACLEU) évalue un potentiel de 10 milliards d'euros au global en Europe et d'environ 500 millions d'euros en France.

Le Conseil Syndical de France générosités a décidé le 10 septembre 2025 de lancer une étude exploratoire sur le sujet des loteries solidaires afin d'évaluer l'opportunité de la mise en place d'une stratégie de plaidoyer en faveur des loteries solidaires en France au regard des considérations notamment éthiques. A l'issue d'un appel d'offres lancé en octobre 2025, le cabinet de conseil EZALEN a été sélectionné pour réaliser une étude comparative entre 4 Etats européens (parmi les 7 qui disposent d'un cadre légal pour les loteries) : Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Suède.

(1) Loi du n°2024-344 du 15 avril 2024 visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative



# Défendre la capacité d’agir des OSBL dans un espace civique resserré

Nous sommes arrivés à un moment où **la question n’est plus seulement « comment » les organisations d’intérêt général financent leurs actions, mais « si » elles peuvent encore les mener** dans un cadre serein, lisible et légitime. Défendre ces organisations, ce n’est pas uniquement défendre leurs ressources. C’est défendre leur capacité à agir dans l’espace public, à porter des causes, à expérimenter, à interpeller, parfois à déranger. Or cet espace se resserre. Ce constat est aujourd’hui objectivé par les travaux du [CIVICUS Monitor](#).

**La France est désormais classée parmi les pays où l’espace civique est qualifié d’« obstrué ».** Pour un pays dont l’ADN associatif repose sur la loi de 1901, c’est un signal fort et un avertissement. Car si la situation est préoccupante aujourd’hui, c’est demain que se jouera la capacité de la société civile à résister à une restriction encore plus profonde de ses libertés.

## Le programme MSLA sur la sauvegarde des libertés associatives

Aussi en 2025, France générosités a poursuivi ses travaux sur les mesures de sauvegarde des libertés associatives (MSLA) copiloté par le Mouvement associatif, Coordination Sud, Le Collectif des associations citoyennes, le Centre Français des Fonds et des Fondations et France générosités.

Ces travaux ont entre autres conduit à la préfiguration d’un fonds de soutien aux associations attaquées ; permis un recensement des outils face aux risques liés au rétrécissement de l’espace civique et une structuration de l’accès à la justice des associations : soutien aux travaux de l’Observatoire des libertés associatives – OLA-, recueil de jurisprudence et constitution d’un pool d’avocats bénévoles . Des événements et rencontres pour mobiliser la philanthropie autour du sujet des libertés associatives et de la défense de la démocratie ont été organisés. Le Fonds pour la Démocratie a ainsi lancé son premier appel à projets.

Enfin, la finalisation de l’appel d’offre copilotée par France générosités et le Mouvement associatif permettra de lancer en 2026 une **grande campagne de mobilisation citoyenne « la France qui (se) bat »** pour célébrer l’attachement des Français à un modèle de société porté par l’engagement, la solidarité et la générosité.



## La défense des libertés associatives se joue également dans le cadre des débats budgétaires

Cette année encore, France générosités s’est mobilisé pour contrer les tentatives d’introduire des dispositions fiscales attaquant directement les moyens d’action des associations et fondations notamment à travers l’élargissement des cas de suspension des avantages fiscaux listés à l’article 1378 octies du Code général des impôts ou la modification de l’article 200 du Code général des impôts pour **exclure des avantages fiscaux les associations dont les adhérents se seraient rendus coupables de certains délits.**

Ces amendements, qui visent un certain type d’organisations, **ont été rejetés** à l’Assemblée nationale grâce à notre action collective.



# Défendre la capacité d’agir des OSBL dans un espace civique resserré

## France générosités agit pour défendre la liberté d’action des fondations

Depuis plusieurs années, France générosités et le Centre français des Fonds et Fondations (CFF), demandent plus de transparence dans la procédure de reconnaissance d’utilité publique.

En novembre 2025, le ministère de l’Intérieur a transmis à France générosités et au CFF un projet de décret. Cependant, ce décret va bien au-delà de l’encadrement de la procédure : c’est le fonctionnement même des fondations qui est contraint et verrouillé.

Nous avons donc plaidé pour une **modification profonde de ce projet de décret afin que les objectifs de clarification et de simplification soient effectivement atteints**. Les échanges se poursuivront sur 2026.

## En Europe, défendre la liberté de parole des OSBL face aux plateformes

Le 25 juillet 2025 META a publié un communiqué annonçant, qu’à partir du mois d’octobre 2025, **les publicités portant sur un enjeu politique, électoral ou social au sein de l’Union européenne ne seront plus autorisées** conformément au règlement de l’UE sur la Transparence et le ciblage de la publicité à caractère politique (TTPA).

META définit les “enjeux politiques, électoraux et sociaux” de manière très large, incluant des sujets aussi vastes que les droits civiques et sociaux, l’environnement, la santé, l’immigration ou encore l’économie.

L’European Fundraising Association, dont France générosités est Vice-Président, a publié un communiqué de presse le 2 octobre pour **alerter sur les conséquences** de cette décision.

France générosités a rencontré à plusieurs reprises la Commission européenne et META pour exiger une application proportionnée du règlement TTPA.

Sur le plan pratique, **nous avons accompagné nos membres pour trouver des alternatives à META**.

[En savoir plus.](#)





# Travailler en synergie

## avec notre écosystème français et européen

### La Coordination générosités

La Coordination générosités rassemble les organisations de représentation, les contrôleurs, les formateurs du secteur de la philanthropie et de la générosité. France générosités reprendra en 2026 son pilotage pour mener les travaux communs en prévision de la présidentielle 2027.

### EFA / PHILEA (PAC / LAC)

France générosités pilote le groupe de travail affaires publiques de l'EFA (European Fundraising Association), France générosités participe également, en sa qualité de membre de l'EFA, aux travaux du Legal Affairs Committee (LAC) de PHILEA (Réseau européen de 7500 fondations) qui réunit des experts juridiques et des affaires publiques nationaux au sein de fondations et des réseaux philanthropiques.

L'occasion pour France générosités d'**agir au niveau européen sur les sujets concernant directement le secteur de la générosité** : règlement sur la transparence et le ciblage de la publicité à caractère politique, protection de l'espace civique, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

[En savoir plus.](#)



### ESS France (stratégie nationale)

France générosités représente, aux côtés du Mouvement Associatif et du Centre français des Fonds et Fondations, les spécificités du modèle non-lucratif au sein d'ESS France.

France générosités a activement contribué à l'élaboration de la position d'ESS France sur la Stratégie nationale de l'ESS (SNESS), en soumettant ses recommandations pour développer les générosités et protéger les intérêts des organismes sans but lucratif. Sur le volet fiscal, France générosités a porté la demande de **stabilité des dispositifs d'incitation aux dons ainsi que la réforme de la taxe sur les salaires**, avec l'objectif d'un taux réduit unique à 4,25 %. ESS France s'est également engagée à **préserver les libertés associatives**, en s'opposant à l'élargissement des cas de suspension des avantages fiscaux des organisations faisant appel aux générosités en raison de leurs prises de position ou de leurs modes d'action.

Pour ESS France, dont France générosités partage la conviction, l'ESS est une force pour le modèle social qui contribue à l'unité de la Nation, une ambition que la SNESS doit désormais traduire en engagements concrets de l'État.

[En savoir plus.](#)



# 2.



## Accompagner et soutenir

- **Animer le réseau** France générosités
- **Accompagner** les stratégies de collecte
- **Accompagner le développement** de la collecte digitale
- **Accompagner la croissance** des legs et assurances vie
- **Sécuriser l'environnement** juridique et financier



# Animer le réseau France générosités

## La vie du réseau

France générosités fédère un réseau d'organisations d'intérêt général aux profils variés pour lesquelles la générosité du public constitue un levier essentiel, central ou complémentaire de financement.

Cette diversité est une des forces de ce réseau que France générosités anime tout au long de l'année à travers différentes actions favorisant le partage de bonnes pratiques et la réflexion collective : **Webinaires, Groupes de travail, Cafés d'accueil, Journée des adhérents et le Colloque annuel.**

En 2025, les 31 Webinaires ont permis d'aborder de nombreux sujets d'actualité parmi lesquels **le don de congés, la cybersécurité, le growth marketing, le tracking**

**et l'éthique du mécénat.** Près de **500 participants** ont également pris part à une **dizaine de Groupes de travail récurrents** consacrés notamment aux espaces donateurs, au social media management, aux évolutions comptables et juridiques, au RGPD, aux libéralités ou encore à l'animation de réseaux de bénévoles.

La **Journée des adhérents a réuni 140 participants** autour d'ateliers dédiés au mécénat, à l'intelligence artificielle, aux tendances de la générosité et au package européen de lutte contre le blanchiment. Enfin, les Cafés d'accueil organisés en présentiel et à distance ont facilité l'intégration des nouveaux membres et renforcé les liens au sein du réseau.

41

**événements**

organisés par le syndicat  
(webinaires et rencontres)

51

**réunions**

de groupe de travail

3 300

**collaborateurs**

accompagnés

166

**organisations**

membres

100%

**des structures  
membres**

ont participé à au moins un  
événement du syndicat



# Animer le réseau France générosités

## Enquête de satisfaction

A l'été 2025, France générosités a lancé une enquête auprès de l'ensemble de ses organisations membres afin d'évaluer leur satisfaction et de recueillir leurs besoins. Au total 212 personnes ont répondu provenant de 111 organisations (soit 69% de l'ensemble), avec une bonne représentativité de cet échantillon de répondants.

### Progression de l'engagement des membres vis à vis des activités de France générosités :

- ▶ 68% des membres estiment que leur organisation est engagée ou très engagée (+3 points par rapport à l'enquête 2022)
- ▶ 66% des membres se disent engagés ou très engagés à titre personnel (+21 points par rapport à l'enquête 2022).

**96%**  
**des membres**

sont satisfaits ou très satisfaits de l'ensemble des services et aucun des membres ne se déclare « pas satisfait ».

### Top 4 des services les plus connus et utilisés :

- ▶ Newsletter (83% des répondants déclarent connaître et « utiliser »)
- ▶ Webinaires (79%)
- ▶ Baromètre de la générosité (74%)
- ▶ Décryptages et publications (71%).

## Sortie du nouveau site

Pour accompagner l'ambition de son plan stratégique 2023-2028, France générosités a décidé de faire évoluer son site internet. En 2023 commençait alors la phase de réflexion et de recueil des besoins auprès des membres du syndicat.

Ce projet s'est concrétisé en octobre 2025 avec la sortie de la **plateforme d'informations et de ressources dédiée aux générosités**. Avec une approche résolument centrée utilisateur, le nouveau site de France générosités propose :

- ▶ une **navigation repensée** et une ergonomie optimisée
- ▶ un **accès simplifié** à toutes les veilles, actualités, ressources, événements et groupes de travail
- ▶ de **nouvelles fonctionnalités** pour enrichir l'expérience.





# Accompagner les stratégies de collecte

## Chiffres clés du Baromètre de la générosité 2024

France générosités conduit chaque année, en collaboration avec Novos, le Baromètre de la générosité qui analyse les évolutions de la collecte des dons des particuliers. Les résultats complets de cette étude sont réservés aux membres souscripteurs. Néanmoins, des chiffres clés sont diffusés au plus grand nombre permettant de partager les grandes tendances de la générosité des particuliers.

**En 2024, la générosité des Français progresse timidement.**

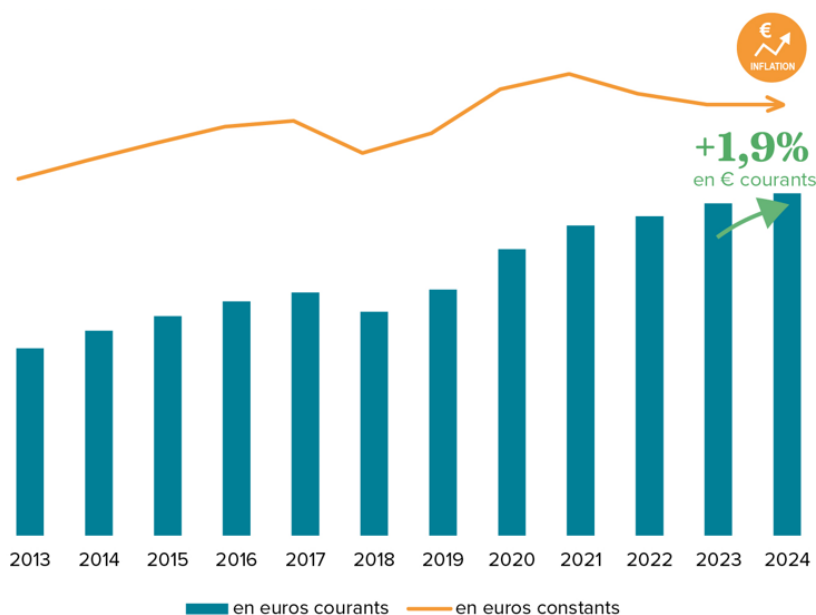
- **+1,9% en euros courants en 2024 par rapport à 2023 (hors dons d'urgence médiatisée).** Cette hausse compense tout juste l'inflation : en euros constants, la générosité stagne en 2024.
- **Le cyclone Chido survenu en décembre 2024 à Mayotte a suscité un fort élan de générosité des Français :** la part des dons pour cette urgence représente 5,3% de la collecte totale en 2024 (sur périmètre du baromètre avec urgences).

- **La part du digital dans la collecte des dons ponctuels progresse** et correspond à 33% en 2024, contre 20% en 2019. A l'inverse, les dons ponctuels offline (papier, téléphone) accusent une baisse de 3,8% en 2024.
- **Poursuite de la baisse des dons ponctuels inférieurs à 150€ :** -3,6% en 2024 par rapport à 2023. Les dons de moins de 150€ représentent 39% de la collecte en 2024, contre 69% en 2005.
- **Progression des dons par prélèvement automatique (PA) :** +4,4% par rapport à 2023. Les dons ponctuels sont eux en très léger recul de 0,1%.
- **Hausse constante du face à face dans la collecte en PA depuis 10 ans.** En 2024, près d'un tiers de la collecte en PA provient du F2F (25% en 2015).

Total des dons, en euros (hors urgences)

Les dons des particuliers **ont progressé de 1,9% en 2024** par rapport à 2023 en euros courants. Cette hausse compense tout juste l'inflation : en euros constants, les dons stagnent par rapport à 2023.

**2024 marque la plus faible progression depuis 20 ans** (à l'exception de 2018, marquée par le remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune par l'impôt sur la fortune immobilière).



Source : Baromètre de la générosité 2024, France générosités, mai 2025



# Accompagner les stratégies de collecte

## 1ère édition de la « vision investissements » du Baromètre de la générosité

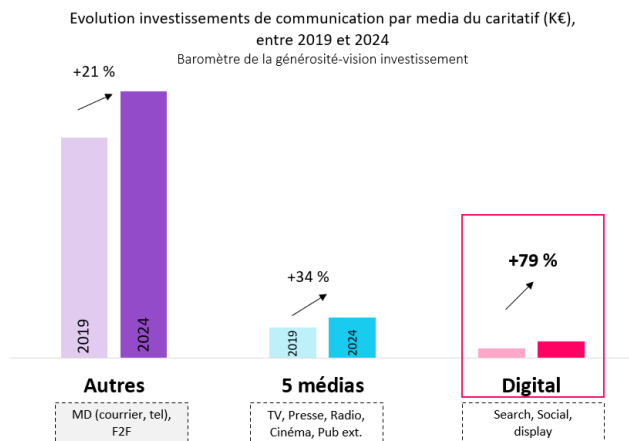
La « vision investissements », adossée au Baromètre de la générosité et réalisée par Novos, vise à analyser et interpréter l'évolution de la collecte au regard des stratégies d'investissements des organisations participantes au Baromètre de la générosité, de 2019 à 2024.

Vingt organisations membres ont participé à cette première édition qui a donné lieu à 2 webinaires de restitution. Comme pour les deux autres visions du baromètre, seules les organisations participantes ont accès à l'ensemble des analyses. Voici néanmoins un des enseignement clés de cette étude qui a été partagé au Colloque de France générosités.

### Evolution des investissements mix media des organisations faisant appel au don

La « vision investissements » a analysé les évolutions des investissements communication/marketing entre 2019 et 2024 selon trois grandes catégories :

- 5 media (TV, presse, radio, cinéma et affichage)
- Autres (marketing direct (courrier, tel) et face à face)
- Digital (search, social et display)



Source : Baromètre de la générosités-vision investissement 2024, Novos pour France générosités

Panel de la vision investissements : 20 organisations participantes cumulant plus de 500 K€ de collecte de don des particuliers en 2024.

Sur le périmètre de cette étude, il en ressort **une forte progression des investissements digitaux (+79%) entre 2019 et 2024, avec cependant une part encore marginale du digital dans le mix media**, ne représentant que 5% des investissements en 2024.

En comparaison, en 2024, la part du digital représente 29% du total des investissements publicitaires tous secteurs confondus en France, dépassant dorénavant les investissements sur les 5 médias (24%) (Etude BUMP 2024 de FrancePub, traitement par Novos pour France générosités).

## Préfiguration de l'étude « Le Goût des autres »

En juin et septembre 2025, France générosités a réuni des membres associations et fondations dans le cadre de deux workshops préparatoires pour co-construire l'étude « Le Goût des autres », menée en partenariat avec L'ObSoCo.

Ces ateliers ont fait émerger un constat partagé : **l'engagement citoyen a profondément muté, devenant plus individuel, plus ponctuel et davantage guidé par un besoin de reconnaissance et d'impact personnel.** Les participants ont également souligné qu'une grande partie des énergies solidaires s'exprime désormais en dehors des structures établies, dans des micro-communautés et des formes d'entraide de proximité encore peu captées par le secteur.

Ces échanges ont permis d'ancrer la future enquête quantitative dans les réalités de terrain, en identifiant les attentes communes (cartographier ces nouvelles énergies, toucher des publics invisibilisés, affiner les messages) mais aussi les besoins différenciés entre équipes collecte et équipes bénévolat. L'étude, qui s'appuiera sur un panel de 4 000 personnes représentatif de la population française, vise à construire une typologie opérationnelle des « socio-styles de la sollicitude » directement activable en stratégie et en campagne.

Elle constitue pour France générosités un investissement structurant pour renouveler en profondeur la compréhension des moteurs contemporains de la générosité.



# Accompagner le développement de la collecte digitale

Le plan stratégique 2023-2028 de France générosités acte le renforcement de l'accompagnement du réseau autour de la collecte digitale et de l'innovation. Cet accompagnement se structure en 3 axes :

- ▶ **Outillage commun** : créer des synergies entre pairs pour définir des modèles partageables voire communs mais aussi analyser les opportunités des solutions digitales pour la collecte
- ▶ **Sécurisation** : accompagner et sécuriser le développement de la collecte digitale
- ▶ **Développement de nouveaux canaux** : favoriser l'émergence de nouveaux canaux de collecte digitale.

Au cœur des sujets d'échange et de travail avec les membres en 2025, 5 thématiques sont abordées :

- ▶ **Synergies marketing** : exclusions SEA, AO SEA /SEO, nettoyage et enrichissement, AB test...)
- ▶ **Parcours digitaux** : espaces donateurs, plateformes, paiement, ABtest / CRO, boutiques
- ▶ **Tracking** : ID alternatifs, data room, contribution et réconciliation
- ▶ **Conversationnel** : social media, SMS/RCS
- ▶ **In Memoriam**

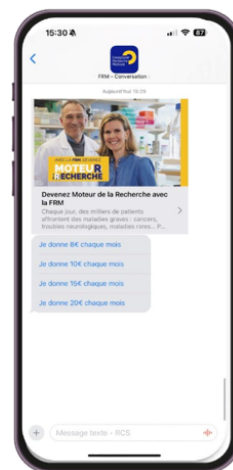
Focus sur 5 points principaux : don par RCS, cybersécurité, sondage IA, nouveau GT boutiques solidaires, colloque

## Sortie d'une innovation dans le mobile marketing : la collecte de don par RCS

Après plus d'un an de travail entre France générosités, ses organisations membres, Orange, SFR et HighConnexion, **l'acte de paiement a été intégré au canal conversationnel du RCS (Rich Communication Services) pour le don ponctuel et le don récurrent.**

Les premières campagnes courant juillet ont reçu un bel accueil avec près de 80% de donateurs compatibles RCS, un message enrichi qui offre plus d'informations sur le don et les réductions fiscales, l'intégration de visuels officiels, des choix multiples concernant les montants de don, l'identité de l'émetteur du message adressé au donateur par l'association / fondation, vérifié et sécurisé par les opérateurs et Google.

Avec HighConnexion et les opérateurs, nous travaillons également au développement du dispositif afin que l'ensemble des possibilités de cette innovation technologiques soit **disponible chez l'ensemble des opérateurs** (Bouygues et Free n'ont pas encore de brique de paiement intégré au canal RCS), mais aussi que le dispositif puisse être proposé en **pull marketing**, soit à l'initiative des donateurs. (ou appelé PtoA chez les opérateurs, flux inverse c'est-à-dire du particulier vers le marchand).



## Cybersécurité, dons & OSBL

Face à la montée des risques numériques, France générosités a déployé en 2025 un ensemble d'actions concrètes pour accompagner ses membres sur les enjeux de cybersécurité.

Un [sondage auprès du réseau](#) a d'abord permis de dresser un état des lieux du niveau de connaissance et des problématiques rencontrées par les structures.

En partenariat avec Cyber for Good, un [webinaire dédié aux nouvelles menaces et aux bonnes pratiques](#) a été organisé, complété par un [décryptage approfondi sur les outils Captcha](#) et une mise en avant du dispositif [MesServicesCyber de l'ANSSI](#). Fort de ces premiers travaux, France générosités a lancé fin 2025 un partenariat structurant avec Cyber for Good pour déployer un [programme inédit d'accompagnement des organisations d'intérêt général et acteurs de l'ESS](#), qui se déroulera de janvier à juin 2026.



# Accompagner le développement de la collecte digitale

## Sondage : l'usage de l'IA au sein des OSBL

France générosités a lancé un sondage auprès de ses organisations membres sur l'utilisation de l'Intelligence artificielle. 228 collaborateurs au sein de 102 structures d'intérêt général membres de France générosités ont répondu au sondage. Les répondants sont à la fois des utilisateurs et des non-utilisateurs d'outils d'IA ; ils représentent l'ensemble des services support (com, marketing, juridique, libéralités direction, administration...). Ce sondage a permis de faire un premier état des lieux de l'usage de l'IA au sein des organisations.

### APPRENTISSAGES CLÉS

- **83 % des salariés répondants utilisent l'IA au sein de leur organisation mais seulement 22 % à titre collectif. Un écart important qui sous-entend aussi un phénomène de « shadow IA » (utilisation sans approbation officielle).**
- **57 % de leurs organisations auraient une attitude proactive sur l'IA, soit par une réflexion en cours sur la posture et la stratégie à adopter (37%), soit par la mise en place d'outils qui sont déjà déployés ou en cours de déploiement (20%).**
- **82 % utilisent l'IA pour du travail de rédaction mais seulement 10 % pour l'élaboration d'une stratégie de collecte (analyse des données, analyse des comportements donateurs, identification de cibles stratégiques...).**
- **Le premier frein est la difficulté à comprendre ou à implémenter les outils d'IA (manque de compétences en interne pour se saisir du sujet) : 56 %**

[En savoir plus](#)

## Les boutiques solidaires

En février 2025, France générosités a sondé 77 de ses membres sur leurs boutiques solidaires en ligne : seules 26 % des structures en disposent, révélant un potentiel de développement encore important. La gestion est partagée entre interne (marketing) et prestataires (logistique), avec Rgoods comme acteur dominant. Les produits proposés sont majoritairement personnalisés au nom de l'association, avec un panier moyen de 45 €, et deux tiers des boutiques intègrent un bouton de don, témoignant d'un lien perçu

entre achat solidaire et collecte. En 2024, 6,1 millions d'euros d'achats solidaires ont été collectés, mais ce chiffre est très concentré sur quelques structures.

Les principales difficultés restent la connectivité avec la base donateurs et le développement de nouvelles fonctionnalités.

[Accéder à tous les résultats du sondage.](#)

Un [groupe de travail](#) s'est ensuite lancé avec 4 réunions en 2025 et une trentaine de membres volontaires

## Colloque 2025 France générosités

Le 25 novembre 2025, près de 400 professionnels de la générosité se sont réunis au Forum des images pour le colloque annuel de France générosités, consacré à la **transformation digitale du secteur**.

La conclusion centrale : le « donateur digital n'existe pas », le digital étant un environnement transversal qui transforme les parcours d'engagement sans remplacer la relation humaine.

L'UNICEF France et les Apprentis d'Auteuil ont témoigné d'une montée en puissance de la collecte en ligne, appuyés par les analyses de l'Alliance Digitale, dont l'étude sur les grandes entreprises a offert un précieux cadre de référence pour les organisations d'intérêt général.

La table ronde consacrée à l'IA, enrichie par des intervenants de La Banque Postale, Solidatech, ShareIT et l'IGN, a mis en lumière des freins encore majoritairement humains et culturels, et plaidé pour des stratégies collectives autour de la data, de la cybersécurité et de la souveraineté numérique. Cette session a bénéficié d'une mise en perspective originale grâce au partenariat avec Cartooning for Peace, dont les illustrations ont incarné avec force les enjeux éthiques de l'IA.

Une conviction partagée résume l'esprit du colloque : **la transformation digitale ne se décrète pas, elle se construit ensemble.**



# Acompagner la croissance des legs et assurances vie

## Formation annuelle au Conseil supérieur du notariat

Dans le cadre de son partenariat avec le Conseil supérieur du notariat, France générosités propose chaque année une formation juridique dédiée aux legs à destination de ses membres.

Le 16 juin 2025, une centaine de personnes (responsables/chargés des libéralités mais aussi collaborateurs en charge des relations testateurs, de la collecte ou encore de la communication) ont ainsi assisté à la conférence « **Acceptation et délivrance d'un legs** ».



## Guide des générosités : publication d'une 3e édition enrichie

Publié en partenariat avec Lexis Nexis, le Conseil supérieur du notariat et France générosités ont co-rédigé en septembre 2025 la troisième édition du Guide des générosités.

Ce guide pratique a pour objectif de faciliter les dons et legs au bénéfice de causes d'intérêt général et s'adresse à tous les philanthropes, particuliers comme entreprises.

Les auteurs ont consacré de **nouveaux développements relatifs au chef d'entreprise qui souhaite investir son patrimoine professionnel** dans un projet philanthropique ainsi qu'une **étude dédiée à l'entreprise mécène**.

La Ligue Nationale Contre le Cancer et Médecins Sans Frontières ont collaboré à la rédaction de ce Guide, apportant leur expertise et leur vision pratique.

Cet ouvrage est complémentaire du Guide des libéralités qui, plus technique, s'adresse davantage aux notaires, à leurs collaborateurs et aux professionnels des organismes à but non lucratif.

La promotion du Guide des générosités a été faite à l'occasion du Congrès des notaires et du Forum national des associations et fondations (FNAF).



## Congrès des notaires

Comme chaque année, France générosités a participé au Congrès des notaires. Cet événement est un rendez-vous important pour les associations et fondations collectrices de libéralités qui viennent rencontrer les notaires et les sensibiliser aux spécificités des transmissions patrimoniales au profit des organisations à but non lucratif. France générosités est d'ailleurs intervenu au Lab' devant les congressistes pour présenter quelques éléments chiffrés sur les libéralités et les perspectives.

Pour France générosités, le Congrès des notaires est également un moment dédié pour échanger avec les membres présents ainsi qu'avec ses partenaires.



# Acompagner la croissance des legs et assurances vie

## Forum national des associations et fondation

France générosités a participé au Forum national des associations et fondations (FNAF) qui s'est tenu le 13 novembre sur le thème « **Ensemble face aux défis de notre société** ».

Comme chaque année, France générosités a animé une conférence sur les libéralités aux côtés de la Fondation des Hôpitaux et du Conseil supérieur du notariat. Cette année, le thème « **Notaires et Associations, accompagner la générosité du public tout au long de la vie** », a mis en lumière l'importance de la relation tripartite bienfaiteur-notaire-OSBL pour développer les libéralités au profit des associations et fondations.

Toujours sur le thème des libéralités, un cas pratique corédigé par France générosités a été publié dans Le numéro spécial FNAF de La semaine juridique notariale et immobilière : « **Comment bien accompagner et conseiller une bienfaitrice qui veut financer un projet philanthropique précis tout en protégeant sa famille ?** ».

Philippe Pailliant, Président, a participé à une **interview croisée** avec Yannick Ollivier, Vice-Président du Conseil national de l'ordre des experts comptables (CNOEC) sur les enjeux de développement des générosités pour les associations.

## GT DIM avec la Fédération nationale du funéraire

La Fédération Nationale du Funéraire et France générosités ont signé en septembre 2025 un **partenariat pour développer la générosité au sein du secteur du funéraire**.

Dans ce cadre, un groupe de travail croisé entre les deux organisations a été mis en place afin de travailler plus spécifiquement sur le sujet du Don In Memoriam. Ce don hommage désigne une cagnotte organisée par les proches d'un défunt et dont l'objet est de récolter des fonds pour soutenir une cause chère à la personne disparue.

Les différents travaux menés cette année ont permis dans un premier temps de **faire le point sur les pratiques existantes et de révéler les freins au développement de cette forme de générosité**, tant du côté des professionnels du funéraire que du côté des associations et fondations.

Dans un deuxième temps, **l'écosystème du funéraire a été cartographié** par le groupe de travail dans l'objectif d'identifier les leviers et outils qui permettront de faciliter la collecte de DIM. Ces éléments se concrétiseront sur l'année 2026 : publication de ressources pour le secteur de la générosité et du funéraire et sensibilisation par le biais d'un webinaire.



Pascal CATON, Président de la Fédération Nationale du Funéraire et Philippe PAILLIART, Président de France générosités



# Sécuriser l'environnement juridique et financier

## GT DAF centré sur le bilan de la réforme comptable

Au cours de l'année 2025, le GT DAF a poursuivi ses travaux sur l'évaluation du règlement comptable 2018-06 en abordant les thématiques suivantes : les libéralités, les fonds dédiés et les contributions volontaires en nature (CVN). **Le fruit de ces travaux a été présenté dès l'été 2025 à l'Autorité des normes comptables (ANC)**, afin d'anticiper les travaux de 2026. Ces réflexions ont également été partagées avec quelques commissaires aux comptes ainsi qu'avec IDEAS et le Don en Confiance pour recueillir leur avis.

## Ethique et compliance dans le mécénat : des outils de sensibilisation dédiés

Dans le cadre de son groupe de travail croisé avec Admical et le Centre Français des Fonds et Fondations (CFF), France générosités a publié une **fiche pratique** sur l'éthique et la compliance dans le mécénat. Un **webinaire** a été organisé à la suite de cette publication afin d'illustrer ses apprentissages par le biais de retours d'expérience.

*In fine*, cette fiche pratique et ce webinaire permettront d'aider les OSBL et les entreprises mécènes à construire ensemble des relations plus équilibrées et responsables.



## Consultations juridiques

En 2025, le service juridique a répondu à **400 questions** par mail ou par téléphone, soit **33% de plus qu'en 2024**. **67% des adhérents ont consulté** au moins une fois le service juridique sur l'année (110 organisations).

La **thématique des libéralités** (legs, donations et don sur succession) est celle qui a été la plus plébiscitée cette année, tant sur des questions liées à la fiscalité, aux charges, aux successions internationales ou encore aux assurances vie.

Les membres sont également nombreux à s'interroger sur le **cadre juridique et fiscal de l'organisation d'événements caritatifs** tels que les courses solidaires ou les concerts caritatifs – thématique par ailleurs étroitement liée aux questions des contreparties et des reçus fiscaux qui font l'objet d'un nombre important de consultations.

## Fédération bancaire française

France générosités a rencontré la Fédération bancaire française. L'objectif de ces échanges est **d'identifier des solutions concrètes afin de faciliter les relations entre les organismes sans but lucratif (OSBL) et les établissements bancaires**.

Suite à cette réunion, nous avons réalisé un appel à témoignages auprès de nos membres pour recenser les situations problématiques rencontrées par nos organisations dans leurs relations avec les banques.

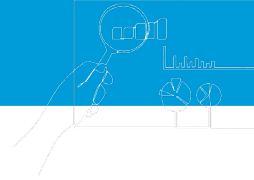
Les échanges entre France générosités et la Fédération bancaire française se poursuivront en 2026.

# 3.



## Développer les générosités

- **Développer les connaissances** sur la générosité en France
- **Promouvoir la générosité** auprès du grand public
- **Développer l'éducation à la générosité** auprès des plus jeunes



# Développer les connaissances sur la générosité en France

Afin de contribuer à la production et la diffusion de données fiables sur le don, France générosités conduit de nombreuses études tout en développant des collaborations avec d'autres acteurs publics, sectoriels ou académiques. L'objectif est d'agir en complémentarité afin de faire progresser la qualité et la précision des données et d'en développer les analyses.

## Renforcement de notre partenariat avec l'Injep

Dans le prolongement de notre collaboration sur le Panorama national des générosités 2024, pour lequel l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) a été convié au Comité d'expert, France générosités a participé en 2025 au **Comité scientifique de leur enquête sur la Participation associative et les dons (PARAD)**.

Notre participation aux différentes réunions de ce comité a permis d'apporter notre expertise sur les questions relatives aux dons des particuliers afin d'enrichir le questionnaire. Le terrain de cette grande enquête auprès des Français va se conduire au premier semestre 2026, avec des premières analyses début 2027.

## Poursuite de notre collaboration avec l'ERNOP

France générosités est en relation depuis plusieurs années avec l'ERNOP (European Research Network on Philanthropy) afin de se rapprocher de ses homologues européens producteurs de données sur les générosités.

### Animation du Webinaire « Evolution des générosités en Suisse et en France »

Le 3 juillet 2025, France générosités a organisé un webinaire sur les tendances des générosités en Suisse et en France qui a réuni plus de 200 participants.

Après une brève introduction de Barry Hoolwerf, directeur exécutif de l'ERNOP, Georg von Schnurbein, directeur fondateur du Center for Philanthropy Studies (CEPS) de l'Université de Bâle a exposé les principaux chiffres et tendances de la générosité en Suisse. Lucy Pfliger, ingénieure d'études chez France générosités, a mis en regard ces données avec celles de la France. [Voir le replay.](#)

Nos partenaires académiques :



La Chaire Philanthropie de l'ESSEC

### Contribution à l'étude Philanthropie in Europe de l'ERNOP

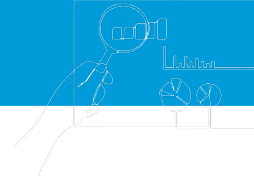
En 2017, l'ERNOP a produit Giving in Europe, une étude cartographiant les données 2013 de 20 pays européens sur la philanthropie par les particuliers (dons manuels et legs), les fondations, les entreprises et les loteries caritatives.

Pour leur deuxième édition rebaptisée Philanthropie in Europe, France générosités, en collaboration avec la Chaire Philanthropie de l'ESSEC et l'Observatoire Philanthropie & Société de la Fondation de France, a rédigé la partie France à partir des analyses du Panorama national des générosités 2024.

# 104,5

## milliards d'euros de générosité au niveau européen

Source : Philanthropy in Europe, ERNOP en 2022



# Promouvoir la générosité auprès du grand public

Selon le plan stratégique 2023-2028 et afin de promouvoir les générosités en direction des associations et fondations d'intérêt général, France générosités a poursuivi en 2025 deux grandes actions :

- **Animation d'infodon.fr**, le site de référence sur les générosités en France, afin de sensibiliser et d'informer le plus grand nombre et de mettre en avant les organisations membres du syndicat.
- **Pilotage de la campagne de communication collective #SuperPouvoirDuDon**, afin de renforcer l'identité de notre réseau en créant un véritable temps fort d'engagement autour d'un message commun

## Infodon.fr et ses réseaux sociaux

L'animation du site **Infodon.fr** a été particulièrement soutenue tout au long de l'année : plus de 5 actualités et nouvelles pages publiées chaque mois, une mise à jour régulière des informations juridiques, fiscales et de la FAQ, ainsi que l'envoi d'une newsletter bi-mensuelle aux abonnés. Cette animation régulière et soutenue a permis d'enregistrer 884 501 pages vues (+64%) et 586 516 sessions (+65%) en 2025, confortant le positionnement d'infodon.fr comme une plateforme de référence sur la générosité auprès du grand public.

La rubrique du site la plus consultée reste « À qui donner », qui regroupe les pages de présentation des associations et des fondations membres, avec près de 80 000 vues. Cette section a généré plus de 10 000 clics vers les formulaires de don et les sites des membres, représentant un taux de conversion de 13 %.

**+64%**  
du nombre de pages vues  
en 2025 par rapport à 2024 sur infodon.fr

La présence sur les réseaux sociaux d'infodon a été fortement renforcée en 2025, avec plus de 8 contenus par mois (interviews, vidéos informatives, vidéos tendances, carrousels d'actualités ou encore chiffres clés de la générosité).

## Campagne #SuperpouvoirduDon

Du 27 au 14 février 2025, a eu lieu la 2ème édition de la campagne collective #SuperPouvoirDuDon. Adossée au site infodon.fr, cette campagne vise à célébrer et à encourager les actes de générosité en créant un mouvement positif et contagieux.

Pour cette édition, plusieurs innovations ont été créées. Parmi elles, **3 vidéos micro-trottoir** mettant en scène le quiz de la landing page de campagne, créant ainsi un pont entre l'expérience digitale et les témoignages du grand public. Les supports ont été enrichis avec de **nouveaux visuels clés**, déclinés par thématique et personnalisables par les membres.

Cette deuxième édition a cumulé plus de 457 relais du message, des visuels et des vidéos de la campagne par les membres.

66 La générosité est un super pouvoir qui permet d'agir et de faire union. Réveillons ensemble ce super pouvoir qui existe en chacun de nous.

Laurence Lepetit, Déléguée générale France générosités





# Développer l'éducation à la générosité auprès des plus jeunes

## Accompagnement du déploiement de l'École de la générosité

L'année 2025 marque une étape déterminante dans l'histoire de l'École de la générosité, après deux années préparant un changement d'échelle ambitieux. Un travail collectif a été mené pour repenser sa stratégie, renforcer son organisation et se doter des moyens nécessaires pour accompagner toujours plus d'enfants vers l'engagement citoyen. Ce chemin, l'École l'a parcouru avec l'appui de l'ensemble des membres du syndicat France générosités, portée par la conviction que l'apprentissage de la générosité est un levier essentiel pour construire une société plus solidaire.

Les principales actions menées sont :

- **Refonte de sa gouvernance** : un nouveau conseil d'administration composé des têtes de réseau du secteur associatif et de la générosité ainsi que des partenaires du monde éducatif est élu pour 3 ans en janvier 2025. France générosités y est représenté par 5 sièges, traduisant l'appui financier apporté par la contribution de l'ensemble de ses membres au projet, et l'appui stratégique qu'apporte le syndicat durant la phase de déploiement du programme à l'échelle nationale.
- **Un modèle économique repensé et stabilisé** intégrant :
  - le soutien pérenne des 160 membres du syndicat (23%)
  - la contribution des mécènes historiques (Fondation de France et Fondations Edmond de Rothschild) pour 21%
  - les cotisations des membres et du mécénat en nature (14%)
  - du mécénat à rechercher (42%) grâce à une solide stratégie de mécénat activée dès le printemps 2025.
- **Renforcement de l'équipe opérationnelle** avec le recrutement d'une responsable pédagogique et d'une chargé-e d'animation du réseau, en lien direct avec les enseignant(e)s et les associations partenaires.
- **Mise en place d'une mesure d'impact** avec l'accompagnement de Koreis. En 2024/2025, leur accompagnement a permis de construire un dispositif de suivi régulier et de produire des données sur l'efficacité et la pertinence de nos actions avant de généraliser un cadre d'évaluation pérenne.

- **Renforcement des partenariats pédagogiques** afin de préparer la rentrée de septembre 2025
  - établissement d'une convention-cadre avec Réseau Canopé
  - sensibilisation et implication de référents de l'Éducation nationale (IEN, conseillers pédagogiques) et premiers projets pilote en circonscription à Gouvieux (Académie d'Amiens).

Fin 2025, l'École de la générosité a renforcé son modèle économique et sa gouvernance, et développé des partenariats institutionnels avec le monde de l'éducation pour envisager un déploiement national ambitieux dès la rentrée 2025/2026.

## PROJET SOLIDAIRE AVEC L'ASSOCIATION PETITS PRINCES (2024/25)

### Des objets faits main par les élèves pour une collecte solidaire

Les élèves de l'école élémentaire Championnet (Paris 18e) se sont mobilisés en faveur de l'association Petits Princes. Pendant deux semaines, ils ont fabriqué différents objets (éventails, tote bags, gâteaux, papillons en origami, bracelets) et réalisé un journal présentant l'association. Vendues lors de la kermesse de l'école, leurs créations ont permis de collecter des fonds pour contribuer à la réalisation des rêves d'enfants gravement malades. Ce projet a permis aux élèves de s'engager concrètement dans une action solidaire.



# Nouveaux adhérents

La richesse du syndicat se nourrit de la pluralité de ses adhérents. Nous sommes très heureux d'avoir accueilli **treize nouveaux adhérents** cette année. Bienvenue à tous !

## Agir pour le Cœur des Femmes

Agir pour le Cœur des Femmes est un fonds de dotation dédié à la prévention des maladies cardio-vasculaires et gynécologiques des femmes, en France et à l'international. Son ambition, faire reculer les maladies cardio-vasculaires en agissant sur les 3 « A » du cœur :

- Alerter pour partager un constat alarmant : les maladies cardio-vasculaires sont la première cause de mortalité en France et dans le monde
- Anticiper afin d'amener les femmes à s'écouter davantage et à prendre soin d'elles
- Agir pour faire reculer les maladies cardio-vasculaires en France.



## Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières

Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières réunit des professionnels de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale, qui mettent leurs compétences au service de la défense des droits des familles paysannes de vivre de leur terre et de leur élevage.



## BLOOM

L'association BLOOM agit depuis 2005 pour protéger le climat, les écosystèmes marins et les espèces de la destruction infligée par les flottes de pêche industrielles et les majors du pétrole et du gaz et pour engager une transition juste et écologique du secteur de la pêche.



## Fondation Alzheimer

La Fondation est le premier financeur non-gouvernemental de la recherche française sur les maladies neurocognitives comme la maladie d'Alzheimer, sur les 16 dernières années. Elle est une fondation de coopération scientifique et bénéficie des avantages des fondations reconnues d'utilité publique. La Fondation Alzheimer finance des projets de recherche audacieux et innovants permettant de mieux comprendre les mécanismes de la maladie afin de trouver de nouveaux traitements et de faire reculer l'âge d'apparition des premiers symptômes grâce à une prévention active.



## Fondation Un Avenir Ensemble

La Fondation Un Avenir Ensemble propose un accompagnement transformateur, fondé sur une rencontre intergénérationnelle entre des jeunes boursiers issus de milieux précaires et de décorés de la Nation (Légion d'honneur, Médaille militaire, ordre national du Mérite) ou de salariés d'entreprise. Ce parrainage sur-mesure contribue à valoriser la promesse républicaine d'égalité des chances et à bâtir une société plus juste, fondée sur la solidarité entre générations.



## Fonds de dotation Que Choisir Ensemble

Depuis plus de 70 ans, l'Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir (UFC-Que Choisir) défend les droits des consommateurs et promeut une consommation responsable, accessible à tous et attentive aux enjeux sanitaires, environnementaux et sociétaux. Créée en 1951, elle est la première association de consommateurs en France. Association loi 1901 à but non lucratif, elle agit en toute indépendance de l'État, des entreprises, des partis politiques et des syndicats.



## Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

L'association Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri vient en aide aux personnes isolées - femmes ou hommes - et aux familles en difficultés, aux réalités et souffrances multiples : personnes sans logement, victimes de violences, femmes et hommes isolés en souffrance psychique voire psychiatrique, chômeurs de longue durée, jeunes en errance, familles souvent monoparentales, migrants avec ou sans papiers... Elle a pour mission d'accueillir, d'héberger, accompagner et insérer toutes ces personnes dans le besoin sans distinction d'origine, de sexe, de religion...



## Make-A-Wish® France

Depuis plus de 20 ans, Make-A-Wish France réalise le vœu d'enfants gravement malades, un vœu conçu par l'enfant, vécu en famille et pensé comme un parcours structuré, en lien avec les équipes médicales, pour renforcer durablement leur capacité à faire face à la maladie.



## Mehad

Mehad (Medical Humanitarian Action for Development) est une ONG française de santé et de solidarité internationale qui intervient en zones de conflit, notamment en Syrie, Ukraine, Yémen, Palestine et Liban. Avec une volonté de co-élaboration des systèmes de santé avec les acteurs locaux chevillée au corps, Mehad s'engage et alerte sur l'urgence de bâtir des systèmes de santé durables, garants de développement pérenne en faveur des populations.



## Muslim Hands France

Muslim Hands France est une ONG d'action sociale, humanitaire et de développement qui œuvre en France et dans une vingtaine de pays, principalement en Afrique et en Asie, pour soutenir l'accès aux droits fondamentaux des populations les plus vulnérables et restaurer leur dignité et intégrité.



## Presse et Pluralisme

Presse et Pluralisme est une association reconnue d'intérêt général dont l'objectif est de mettre en place des actions en faveur du pluralisme de la presse, essentiel au bon fonctionnement de notre démocratie. Face aux profondes mutations économiques, technologiques et organisationnelles qui traversent le secteur, Presse et Pluralisme agit comme un point d'appui collectif. Elle fédère des titres aux profils variés autour d'un objectif commun : renforcer l'accès aux titres, assurer le développement des entreprises de presse, mais surtout préserver une presse fiable et pluraliste.



## The Conversation France

The Conversation France, lancé en 2015, est une association à but non lucratif qui édite un média indépendant, gratuit, sans publicité et libre de droit avec un modèle unique : une collaboration entre enseignants-chercheurs et journalistes pour garantir une information fiable et accessible à tous.



## Wikimédia France

Wikimédia France est l'association française qui soutient Wikipédia et défend l'accès libre à la connaissance. Depuis 2004, elle œuvre à la diffusion des projets Wikimédia – tels que Wikipédia, Wikimedia Commons, le Wiktionnaire, Wikidata- afin de permettre au plus grand nombre de contribuer au savoir. Aux côtés des bénévoles, des musées, des bibliothèques, des universités et des institutions publiques, l'association encourage une participation ouverte et collaborative à la construction des connaissances. Elle est reconnue comme le chapitre national du mouvement Wikimédia.



# Gouvernance

## Les membres du conseil syndical (suite aux élections de l'assemblée générale du 22 mai 2025)

- Philippe PAILLIART
- Aides, Marc DIXNEUF
- AFM-Téléthon, Claire SCHILLER-HEUZE
- CARE France, Emanuela CROCE
- Croix-Rouge française, Laurent AMIAND
- Fédération Française des Banques Alimentaires, Christine SONNIER
- Fondation Arc pour la recherche sur le cancer, François DUPRE
- Fondation Caritas France, Claire DOGNIN-O'NEILL
- Fondation de France, Axelle DAVEZAC
- Fondation du Judaïsme Français, Paule-Henriette LEVY
- Fonds Social Juif Unifié, Richard ODIER
- Handicap International, Sophia GIRABANCAS-PEREZ
- Médecins Sans Frontières, Aurélie DUMONT
- Plan international France, Anne BIDEAU
- Secours Islamique France, Samir MAJDOUB
- UNICEF, Marie-Charlotte BRUN

## Les membres du bureau (suite aux élections du conseil syndical du 22 mai 2025)

**Président :** Philippe PAILLIART

**Vice-présidents :**

- Fondation de France, Axelle DAVEZAC
- Croix Rouge française, Laurent AMIAND

**Trésoriers :**

- Fonds Social Juif Unifié, Richard ODIER
- Aides, Marc DIXNEUF (adjoint)

**Secrétaires :**

- AFM-Téléthon, Claire SCHILLER-HEUZE
- Plan international France, Anne BIDEAU (adjointe)



# Nos 166 membres

ACAT France · Action contre la Faim · Action Education · Action Enfance · AFM - Téléthon · Agence du don en nature · Agir pour le Cœur des Femmes – Women’s Cardiovascular Healthcare Foundation · Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières · AIDES · ALIMA · American Hospital of Paris · Amnesty International France · APF France handicap · Apprentis d’Auteuil · Asmae - Association sœur Emmanuelle · Association France Alzheimer · Association Petits Princes · Association Valentin Haüy · ATD Quart Monde · Aux captifs, la libération · Aviation Sans Frontières · BLOOM · Break Poverty Foundation · Bureau International Catholique de l’Enfance · CARE France · CCFD - Terre Solidaire · CFRT · Coalition PLUS · Comité Français pour la Solidarité Internationale · COMPASSION IN WORLD FARMING FRANCE · Cop1 – Solidarités étudiantes · Coral Guardian · Croix-Rouge française · Delta7 · Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France · Electriciens sans frontières · Emmaüs France · EMMAÛS Solidarité · Enfance et Partage · Fédération des Aveugles et Amblyopes de France · Fédération Française de Cardiologie · Fédération Française des Associations de Chiens guides d’aveugles · Fédération Française des Banques Alimentaires · Fédération Française des diabétiques · Fédération Nationale CAMI Sport et Cancer · Fédération Nationale de Protection Civile (FNPC) · FIDESCO · Fonds Adie · Fondation Alzheimer · Fondation ARC pour la recherche sur le cancer · Fondation Caritas France · Fondation CentraleSupélec · Fondation Cœur et Recherche · Fondation de France · Fondation de l’Armée du Salut · Fondation de l’Avenir pour la recherche médicale appliquée · Fondation de Montcheuil · Fondation des Amis de l’Atelier · Fondation des Femmes · Fondation des Monastères · Fondation du Judaïsme Français · Fondation du patrimoine · Fondation du Protestantisme · Fondation du Souffle · Fondation Foch · Fondation Française de l’Ordre de Malte · Fondation GoodPlanet · Fondation HEC · Fondation des Hôpitaux · Fondation Jérôme Lejeune · Fondation les amis de l’Arche · Fondation Marianiste · Fondation Notre Dame · Fondation Paralysie Cérébrale · Fondation Perce-Neige · Fondation pour la Nature et l’Homme · Fondation pour la Recherche sur le Cerveau · Fondation pour le logement des défavorisés · Fondation pour le Logement Social · Fondation Raoul Follereau · Fondation Terre de Liens · Fondation Un Avenir Ensemble · Fondation Vaincre Alzheimer · Fondation Voir & Entendre · Fonds de dotation Que Choisir Ensemble · Fonds Social Juif Unifié · FOODWATCH France · France Nature Environnement · France Parrainages · France Sclérose en Plaques · Frères des Hommes · FRM - Fondation pour la Recherche Médicale · GEFLUC · GERES · Greenpeace France · Habitat et Humanisme · Handicap International · Helebor · Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild · Human Rights Watch · Imagine for Margo · Institut Curie · Institut du Cerveau · Institut Gustave Roussy · Institut Paoli-Calmettes · Institut Pasteur · La Chaîne de l’Espoir · La Cimade · La Fondation de Lille · La Jeunesse au Plein Air · La Mie de Pain · L’Appel · Laurette Fugain · L’Envol · Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri · Le Rire Médecin · Le Rocher Oasis des Cités (R.O.C) · Ligue contre le cancer · L’Œuvre d’Orient · LPO · L214 · Maisons d’accueil l’Îlot · Make-A-Wish® · France Mécénat Chirurgie Cardiaque · Médecins du Monde · Médecins Sans Frontières · Mehad · Muslim Hands France · Nos petits frères et sœurs · Œuvre de Secours aux Enfants · Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d’entraide des sapeurs-pompiers de France · Œuvre Falret · Ordre de Malte France · Orphéopolis · Oxfam France · Partage · Petits Frères des Pauvres · Plan International France · Planète Enfants & Développement · Première Urgence Internationale · Presse et Pluralisme · Renaloo · Reporters sans frontières · RoseUp association · Scouts et Guides de France · Secours Catholique – Caritas France · Secours Islamique France · Secours populaire français · Sidaction · SNSM - Les Sauveteurs en Mer · Société de Saint-Vincent-de-Paul · Société Protectrice des Animaux · Solidarité Laïque · Solidarités International · Solidarités Nouvelles pour le Logement Union · SOS MEDITERRANEE FRANCE · SOS Sahel · SOS Villages d’Enfants · Sport dans la ville · Surfrider Foundation Europe · THE CONVERSATION FRANCE · Toit à moi · Toutes à l’école · Un Enfant par la Main · UNAPEI · UNICEF France · Utopia 56 · Vaincre la Mucoviscidose · Vaincre le cancer – NRB · WELFARM · Wikimedia France- Association pour le libre partage de la connaissance · WWF France

# L'équipe France générosités



**Laurence Lepetit**  
Déléguée générale



**Sarah Bertail**  
Déléguée générale adjointe  
en charge des affaires juridiques et  
publiques



**Olga Leguede**  
Chargée de gestion administrative et  
financière



**Anouk Marchaland**  
Juriste



**Nadège Rodrigues**  
Directrice études et communication



**Justine Neff**  
Juriste  
*(de mars à octobre 2025)*



**Amélie Bouvet**  
Chargée de communication



**Pauline Hery**  
Chargée de plaidoyer



**Claire Bourdon**  
Chargée de communication et  
engagement



**Corentin Hue**  
Responsable digital et développement



**Lucy Pfliger**  
Ingénieure d'études

# Rapport financier

## Introduction

Par **Richard Odier**,  
Trésorier de France générosités

Chers membres,

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre chaque année. Nous vous remercions pour votre confiance et nous nous félicitons d'être toujours plus nombreux à porter la voix du secteur. Cependant, nous sommes aussi conscients que nous sommes toujours plus nombreux à collecter de la générosité du public dans un moment particulièrement difficiles pour les modèles économiques de notre secteur. Cette tendance ne devrait pas faiblir dans les années à venir compte-tenu des difficultés structurelles des financements publics.

L'accompagnement de France générosités a su avec les années s'élargir et s'étoffer pour vous accompagner au-delà de vos problématiques de conformité et de levée de fonds auprès du grand public pour aborder toutes les questions stratégiques liées à votre activité : finances, digitalisation, statuts, mobilisation de vos communautés bénévoles, mécénat...etc. La diversité de notre réseau et son attractivité est une chance. Elle nous oblige également. La petite équipe de France générosités travaille avec beaucoup d'agilité pour s'adapter aux besoins de plus en plus divers d'un réseau dont les niveaux de maturité sont de plus en plus hétérogènes.



Aussi, le Conseil syndical après avoir étudié les critères d'adhésion, l'évolution des adhésions et leurs répartitions a choisi de modifier la grille de cotisation de France générosités. Les structures dont le budget excède 40 millions d'euros et dont les ressources privées représentent moins de 10 % seront positionnées au palier 5 de la grille de cotisation. Cette décision a pour objectif de mieux proportionner la contribution au Syndicat à la réalité des capacités d'investissement des organisations membres.

Elle doit aussi permettre de doter le Syndicat de moyens d'agir complémentaires face aux défis à venir et de s'assurer d'une réelle équité de contributions entre les membres et les futures membres. Nos cotisations garantissent la stabilité de notre modèle économique et l'indépendance de notre voix collective.

# Bilan et compte de résultat

## Comptes agrégés

**France générosités** est le syndicat français regroupant les associations et fondations qui sollicitent la générosité du public. Sa mission est de valoriser le secteur, défendre les intérêts de ses membres et soutenir le développement de la générosité. Au 31 décembre 2025, France générosités comptait 166 membres actifs.

Concrètement, France générosités :

- Représente le secteur auprès des pouvoirs publics, des médias et des partenaires privés.
- Informe et forme les publics concernés sur les aspects juridiques et fiscaux de la collecte.
- Assure une veille, une expertise et une diffusion d'informations
- Accompagne et soutient ses adhérents dans leur stratégie de collecte.
- Réalise des études marketing et juridiques.
- Mutualise certains services.

**L'Institut pour le Développement des Générosités** a été créé par les membres de France générosités pour promouvoir la générosité et la culture du don en France. Les contributions à cet Institut financent chaque année toutes les actions de sensibilisation, de développement et de promotion de la générosité. Dans le cadre du plan stratégique 2023-2028, l'IDG continue ses actions en direction du grand public, notamment en renforçant la plateforme de référence infodon.fr ; en soutenant la recherche sur la générosité et en promouvant l'éducation à la générosité auprès des plus jeunes.

**Pour renforcer la clarté et la visibilité financière, nous présentons pour la troisième année consécutive les comptes agrégés du Syndicat France Générosités et de son fonds de dotation, l'Institut du Développement des Générosités.** Cette consolidation permet de regrouper les informations financières des deux entités, offrant ainsi une vue d'ensemble plus précise de notre situation économique et de notre impact. Il est à noter que le bilan et les comptes de résultat de chaque structure seront envoyés au moment de la convocation de l'assemblée générale et seront disponibles sur l'espace membres de France générosités.

## Activités et faits caractéristiques de l'exercice 2025

L'association **l'École de la générosité**, dont la mission est de sensibiliser les citoyens, en particulier les jeunes en milieu scolaire, à la générosité et l'action philanthropique, a vu son mandat de gestion par France générosités prendre fin le 31 août 2025. L'association est désormais autonome dotée d'un plan stratégique, d'une gouvernance et d'un modèle économique renouvelés. À compter du 1er septembre 2025, une convention de moyen et un contrat de sous-location régissent les rapports entre France générosités et l'École.

Dans le prolongement du plan stratégique 2023-2028, France générosités a également fait évoluer son site internet. Les travaux engagés fin 2024 ont abouti à une mise en ligne de la nouvelle version en octobre 2025, renforçant ainsi la visibilité et l'accessibilité de nos publications et de l'information à destination des adhérents.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux menés depuis juillet 2024 sur la préservation de l'espace civique en France, France générosités et le Mouvement associatif co-portent la campagne de mobilisation citoyenne « [la France qui se bat](#) » pour célébrer l'attachement des Français à un modèle de société porté par l'engagement, la solidarité et la générosité. L'Institut du développement des générosités (IDG) assure le portage juridique et financier de la Campagne. Une convention régit les responsabilités respectives des deux partenaires dont le modèle économique mixte est composé de contributions des deux têtes de réseaux, de contributions des réseaux composants le Mouvement associatif, de mécénat de fondations et de contributions volontaires en nature. Ce programme se déroulera d'octobre 2025 à mars 2027.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des membres sur les enjeux de collecte, France générosités a décidé en fin d'année de réaliser une étude comparée sur les loteries solidaires en Europe qui n'était pas initialement budgétée.

La fin d'année a été également marquée par l'annonce de deux départs de salariées sur les fonctions plaidoyer et juridique ayant amené à lancer des processus de recrutement pour début 2026. Enfin, le contrat CIFRE sur le volet étude prenant fin début 2026, un troisième processus de recrutement a été engagé.

## Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice 2025 ont été établis et présentés conformément à la réglementation comptable française en vigueur. Ils respectent notamment :

- le règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2014-03 relatif au Plan comptable général ;
- le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- le règlement n°2009-10 concernant la présentation des comptes annuels des syndicats ;
- ainsi que les règlements ANC 2022-06 et ANC 2025-01.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et de régularité et conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'activité,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Informations complémentaires relatives aux comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont caractérisés par les données suivantes :

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée de vie prévue.

- Logiciels bureautiques 1 à 3 ans
- Logiciels spécifiques 4 ans
- Agencements et installations 4 ans
- Matériels de bureau et informatique 3 à 5 ans

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent le dépôt et cautionnement des locaux loués.

### Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale et les créances font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'un risque de non-recouvrement apparaît.

### Disponibilités

Les fonds disponibles sont placés sur un compte Livret A et un compte sur Livret.

## Bilan agrégé 2025

Le bilan agrégé fait ressortir les principaux chiffres suivants :

- Total du Bilan	<b>1 084 631 €</b>
- Total de la trésorerie	<b>422 533 €</b>
- Résultat de l'exercice	<b>-26 874 €</b>

<b>BILAN SIMPLIFIÉ AGRÉGÉ (FG+IDG)</b>					
<b>ACTIF</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>PASSIF</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>			<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations Incorporelles	71 075	34 440	Report à nouveau	574 628	556 295
Immobilisations Corporelles	41 020	44 255	Résultat de l'exercice	-26 874	18 334
Immobilisations Financières	13 196	13 196			
<b>Sous total actif immobilisé</b>	<b>125 291</b>	<b>91 891</b>	<b>Sous total fonds propres</b>	<b>547 754</b>	<b>574 628</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			<b>DETTES</b>		
Avance et acompte versés	-	-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	350 563	95 205
Créances et compte rattachés	156 180	144 453	Dettes fiscale et sociales	167 290	159 177
Autres	131 516	38 601	Redevables créditeurs	-	-
Valeurs Mobilière de placement	-	-	Autres dettes	19 024	22 188
Disponibilités sur Compte courant	62 523	165 763	Produits constatés d'avance	0	15 500
Disponibilités sur livret	360 010	407 441			
Charges constatées d'avance	249 111	18 547			
<b>Sous total actif circulant</b>	<b>959 340</b>	<b>774 805</b>	<b>Sous total dettes</b>	<b>536 877</b>	<b>292 070</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 084 631</b>	<b>866 697</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 084 631</b>	<b>866 697</b>

## ► Actif du bilan

### Actif immobilisé

Le total des immobilisations s'élève à **125 291 €** au 31 décembre 2025, contre **91 891 €** à la clôture de 2024 soit une progression de 36%

Les immobilisations incorporelles, atteignent **71 075 €**. Elles correspondent principalement à la refonte du site internet de France générosités, finalisée en octobre 2025.

Les immobilisations corporelles s'établissent à **41 020€** en 2025, contre **44 255 €** en 2024, enregistrant une baisse de 7%. Cette diminution résulte principalement des amortissements du matériel informatique acquis par France générosités et des travaux d'aménagement du siège réalisé en 2021<sup>1</sup>.

Enfin, les immobilisations financières totalisent **13 196 €** au 31 décembre 2025, montant correspondant au dépôt de garantie du siège social situé au 4 impasse Chausson.

### Actif circulant

L'actif circulant s'élève à **959 340 €** en 2025, contre **774 804 €** en 2024, soit une augmentation de 24%.

Il est composé majoritairement des disponibilités, qui enregistrent une baisse de 26%, passant de **573 203 €** en 2024 à **422 533 €** en 2025.

Le compte « créance et comptes rattachés », progresse de 8%, passant de **144 453 €** à **156 180 €**. Il correspond essentiellement :

- aux contributions non encore versées par les membres à l'Institut pour le développement des générosités,
- aux cotisations syndicales de France générosités
- ainsi qu'à la quote-part de frais de fonctionnement facturée à l'Ecole de la générosité.

Le compte « autres créances » atteint **131 516 €**, contre **38 601€ en 2024**. Cette hausse résulte principalement de l'acompte versé à l'Agence JAAM dans le cadre de la campagne « la France qui se bat ».

Enfin, le poste « Charges constatées d'avance » s'établit à **249 111 €**, en forte hausse. Il regroupe les abonnements et locations contractés en 2025 couvrant partiellement l'exercice 2026, principalement l'engagement lié à la campagne « la France qui se bat ».

## ► Passif du bilan

### Fonds associatifs

Le total des fonds associatifs s'établit à **547 754 €** en 2025, contre **574 628 €** en 2024, soit une baisse de 4%.

Le report à nouveau s'élève ainsi à **547 754 €** conformément à la décision de l'Assemblée générale d'y intégrer le résultat de l'exercice **-26 874 €**.

### Dettes

Le poste « fournisseurs et comptes rattachés » s'élève à **350 563 €** en 2025, contre **95 205 €** en 2024. Il se décompose comme suit :

- **304 488 €** de factures non parvenues au 31 décembre 2025 : notamment l'Agence JAAM pilote de la campagne « la France qui se bat » (260k€) ; la facture Ezalen pour la réalisation de l'étude sur les loteries solidaires (16 k€) ; le commissaire aux comptes, le cabinet comptable (6k€) divers charges (20k€).
- **46 075 €** de factures parvenues mais non réglées à la clôture de l'exercice.

Les dettes fiscales et sociales atteignent **167 290 €** en fin d'exercice. Elles correspondent principalement

- aux charges sociales du 4ème trimestre 2025, réglées en janvier,
- aux charges relatives aux congés payés non pris au cours de l'année.

Le poste « autres dettes » s'élève à **19 024 €**, incluant notamment le règlement de la contribution **IDG** due à **FG** ainsi qu'un trop-perçu de cotisations.

Enfin, les produits constatés d'avance sont nuls au 31 décembre 2025.

## Compte de résultat agrégé 2025

France générosités met à disposition de son fonds de dotation, l'Institut pour le développement des générosités, une partie de son personnel afin d'assurer les missions de communication BtoC. Par ailleurs, le contrat de mandat de gestion avec l'Ecole de la générosité a pris fin le 31 août 2025. À compter du 1er septembre 2025 une convention de moyens a été mise en place entre les deux structures. Dans ce cadre, une quote-part des frais de fonctionnement ainsi que 12% du temps de la chargée de chargée de gestion est refacturée.

<sup>1</sup> 5 ans pour les mobiliers, 9 ans pour l'agencement et 10 ans pour les meubles de bureau.

COMPTE DE RÉSULTAT AGRÉGÉ (FG+IDG)					
CHARGES		2025	2024	PRODUITS	
		2025	2024	2025	2024
<b>Charges d'exploitation</b>				<b>Produits d'exploitation</b>	
Autres achats et charges externes	332 567	331 774	Production vendue (Biens et services)	1 320	1 680
Aides financières	114 450	115 812	Subventions d'exploitation	44 000	47 500
Impôts, taxes et versements assimilés	41 934	35 458	Reprises sur provisions et transfert de charges	0	73 488
Salaires et traitements	502 614	459 250	Contributions financières	91 500	47 500
Charges sociales	249 979	232 159	Cotisations	1 098 271	1 029 752
Dotations aux amortissements	24 152	17 279	Autres produits	881	2 352
Autres charges	1 827	16			
<b>Sous total charges d'exploitation</b>	<b>1 267 643</b>	<b>1 191 868</b>	<b>Sous total produits d'exploitation</b>	<b>1 235 972</b>	<b>1 202 272</b>
<b>Charges financières</b>				<b>Produits financiers</b>	
Frais bancaires	3 061	3 447	Autres intérêts et produits assimilés	9 800	13 829
<b>Sous total charges financières</b>	<b>3 061</b>	<b>3 447</b>	<b>Sous total produits financiers</b>	<b>9 800</b>	<b>13 829</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				<b>Produits exceptionnels</b>	
Dotation exceptionnelle sur exercice antérieur	-	-	Sur opération de gestion sur exercice antérieur	-	153
<b>Sous total charges exceptionnelles</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Sous total produits exceptionnels</b>	<b>-</b>	<b>153</b>
Impôts sur le bénéfice	1 942	2 005			
<b>Résultat</b>	<b>26 874</b>	<b>18 334</b>			
<b>Sous total</b>	<b>1 272 645</b>	<b>1 197 920</b>	<b>Sous total</b>	<b>1 245 772</b>	<b>1 216 254</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 245 772</b>	<b>1 216 254</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 245 772</b>	<b>1 216 254</b>
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature</b>					
Mise à disposition gratuite de biens et services	132 308	524 005	Prestation en nature	132 308	524 005

## Les charges

Le total des charges s'élève à **1 272 645 €** en 2025, contre **1 197 920 €** en 2024. Elles sont en progression de 6% au regard de l'exercice précédent.

La majorité des charges est constituée par les charges de personnel<sup>2</sup> (**61%**), soit **771 186 euros en 2025 contre 691 409 en 2024**, soit 11% d'augmentation correspondant au poste de chargée de communication ouvert fin 2024 en CDI et à un remplacement de congés de maternité sur 8 mois. Les salariés sont presque exclusivement dédiés aux missions du syndicat, à l'exception de la chargée de gestion qui est refacturée à hauteur de 12% à l'École de la générosité.

L'effectif affecté aux missions de France générosités est de **10 ETP**, dont **6** postes cadres, **3** postes de non-cadres, **1** poste de cadre contrat CIFRE. En 2025, nous avons eu également sur une partie de l'année 1 contrat CDD en remplacement de congé maternité de 8 mois.

Les **autres charges** s'élèvent à **501 460 € en 2025**, contre 506 511 € en 2024, soit une **baisse de 0,99 %**. Elles se composent des éléments suivants :

- **Charges de mission hors RH de 354 224 € :**
  - Représentativité et influence – 27 903,98 €
  - Développement de la générosité – 245 516 €
  - Accompagnement du réseau – 80 804 €

- **Charges de fonctionnement, pilotage et les dotations aux amortissements de 147 236 €**

## Les produits

Le total des produits d'exploitation s'élève à **1 235 972 €** en **2025**, contre **1 202 272 €** en **2024**, soit une augmentation de **3%**.

La part majoritaire de ces produits provient des cotisations des membres, qui atteignent **1 098 271 €** en **2025**, contre **1 029 752 €** en **2024**, soit une progression de 6,65%. Cette hausse s'explique par :

- l'augmentation statutaire de la grille de cotisation de 3,7% en 2025,
- l'adhésion de treize nouveaux membres

Afin de préserver l'**indépendance du Syndicat**, l'assemblée générale recommande que les charges de fonctionnement soient couvertes par les cotisations. Sur cet exercice, les cotisations ont ainsi financé **86,6 %** de ces charges.

Le poste « reprises sur provisions et transfert de charges » est nul en 2025, alors qu'il s'élevait à **73 488 €** en 2024. Ces montants correspondent à la refacturation des frais de fonctionnement de l'association « L'École de la générosité ». Avec l'application des nouvelles règles comptables<sup>3</sup>, ces transferts de charges viennent désormais diminuer directement les charges concernées.

<sup>2</sup> Salaires et traitements + Charges sociales

<sup>3</sup> Réforme du PCG 2025 qui vient supprimer les comptes de de transferts de charges

L'imputation de ces frais est déterminée au prorata du poids du personnel dans l'ensemble des effectifs présents dans les locaux du syndicat, conformément à la convention de moyen. Elle inclut également une quote-part du coût de la chargée administrative et financière.

Les subventions d'exploitation s'élèvent à **44 000 €** en 2025, incluant :

- une subvention de **30 000 €** du ministère chargé de la vie associative, destinée à soutenir les travaux de développement et de diffusion des connaissances sur la générosité
- une subvention CIFRE de **14 000 €** de **l'Association Nationale pour la Recherche et de la Technologie**
- Les subventions d'exploitation ont diminué de 7% en 2025 par rapport en 2024.

Le poste « contribution financière » atteint **91 500 €**, correspondant :

- au soutien de la Banque Postale, HELLOASSO, EDIIS AID pour l'organisation du colloque consacré à la digitalisation et à l'innovation dans la collecte,
- au soutien de la Fondation de France dans le cadre du Panorama national de la générosité.
- ainsi qu'à la contribution 2025 du Mouvement Associatif et de ses adhérents pour la campagne « La France qui se bat »

Le poste « production vendue » s'élève à **1 320 €**. Il correspond à la facturation de la diffusion des offres d'emploi sur le site de France générosités pour des organismes non-membres du syndicat.

Le poste « autres produits » totalise **881 €**, lié à des interventions rémunérées réalisées par l'équipe salariée, (Publication d'articles dans le magazine Juriassociation, droit d'auteur Juris guide).

Les produits financiers enregistrent une baisse de **29%**, passant de **13 829 €** en 2024 à **9 800 €** en 2025. Cette diminution s'explique par des décaissements moins réguliers en 2024 qui avait permis d'optimiser la trésorerie

Nos fonds associatifs ont été investis dans des placements diversifiés et prudents, garantissant la préservation du capital mais offrant des rendements modestes.

Les contributions volontaires en nature atteignent **132 368 €** en 2025, contre **524 005 €** en 2024. Elles correspondent exclusivement à la mise à disposition d'espaces publicitaires dans le cadre de la campagne annuelle de développement de la générosité. La campagne « Super pouvoir du Don » a été menée en février 2025. Le syndicat ne valorise pas la participation bénévole des personnalités qualifiées. La baisse constatée en 2025 reflète l'internalisation d'une partie des tâches par la chargée de communication afin d'optimiser la promotion de la campagne.

## ► Conclusion

Les produits demeurent globalement stables (**+3%**). La progression des cotisations contribue à renforcer la base financière. Les contributions financières augmentent de manière notable tout en restant conformes à la recommandation du conseil, qui préconise de ne pas dépasser 15% des produits. Les charges financières restent maîtrisées. Le résultat déficitaire résulte de la décision du Conseil d'investir sans attendre sur la réalisation d'une étude sur les loteries solidaires (16k€) et des coûts de recrutement imprévus déclenchés en fin d'année 2025.

# Budgets prévisionnels 2026

## Budgets agrégés FG/IDG

### Introduction

Les budgets prévisionnels pour l'année 2026 ont été élaborés en cohérence avec le plan stratégique 2023-2028 et le plan d'action 2026. Ils traduisent une hausse globale de 25% par rapport à l'année précédente (2025). Cette évolution budgétaire s'inscrit dans une démarche stratégique forte, portée par France générosités et ses parties prenantes face aux différentes atteintes portées à nos modèles non lucratifs. Dans la perspective des échéances présidentielles, la campagne de mobilisation citoyenne « **la France qui se Bat** » met en valeur le rôle des associations, des fondations et de l'engagement de nos concitoyens en faveur de la générosité et de l'intérêt général.

### Grille de cotisation 2026

**Évaluation des cotisations conformément à l'article 24 des statuts** : « en l'absence de décision contraire de l'assemblée générale, le montant annuel des cotisations est indexé sur l'indice de l'INSEE des prix à la consommation, séries hors tabac, ensemble des ménages de l'année N-2 (2024) ». Cette évaluation indique un montant de **1 210 205 €**, incluant la contribution au financement de l'École de la générosité, avec un taux d'inflation de **2%** en 2024.

Afin de faire face aux enjeux actuels majeurs politiques et économiques du secteur, le Conseil syndical a voté le 18 décembre un amendement à la grille de cotisation afin :

- d'investir pour l'avenir en dotant France générosités de moyens complémentaires
- de proposer une répartition plus équitable de l'effort des structures au regard des moyens dont elles disposent

Par conséquent, les organisations ayant plus de 40 millions de budget mais ayant une part de GP inférieure à 10% du modèle entrent au palier 5 de cotisation.

### Grille des cotisations 2026

Paliers	Montant des ressources privées *	Cotisation FG Montant (en €) *** (Facturation janvier)	Contribution IDG Montant (en €) ** (Facturation juillet)	Contribution EDG (Facturation juillet)	Total annuelles
1	Jusqu'à 1 M€	690,34 €	345,17 €	200,00 €	1 235,50 €
2	Entre 1 et 2 M€	1 129,18 €	564,59 €	200,00 €	1 893,77 €
3	Entre 2 et 4 M€	1 881,16 €	940,58 €	200,00 €	3 021,73 €
4	Entre 4 et 8 M€	2 757,64 €	1 378,82 €	750,00 €	4 886,46 €
5	Entre 8 et 16 M€	5 014,78 €	2 507,39 €	750,00 €	8 272,17 €
6	Entre 16 et 32 M€	6 770,19 €	3 385,09 €	750,00 €	10 905,28 €
7	Entre 32 et 64 M€	9 403,32 €	4 701,66 €	2 000,00 €	16 104,98 €
8	Entre 64 et 100 M€	10 635,04 €	5 317,52 €	2 000,00 €	17 952,56 €
9	Supérieur à 100M€	12 536,93 €	6 268,47 €	2 000,00 €	20 805,40 €

\* Montant des ressources privées année N-2 : produits issus de la générosité du public et autres fonds privés. (Article 24 des Statuts et Article 8 du Règlement Intérieur)

\*\* Montant correspondant à 50% de la cotisation France générosités.

\*\*\*Cotisation palier 5 si budget global année N-2 > ou égal à 40M€ et les ressources privées -10% de ce budget.

## Charges

Le total des charges prévues pour 2026 s'élève à **1634 088 €**, soit une hausse de **25 %** par rapport à 2025. Cette augmentation est principalement imputable au pilotage de la campagne « la France qui se bat ». Si on isole ce programme, l'augmentation des charges est de **6%**.

Le budget présenté réaffecte l'ensemble des ressources humaines aux différents activités, sur la base des feuilles de temps de tout le personnel, puis les ajuste en fonction du plan d'action 2026. Un ajustement final sera réalisé en fin d'exercice.

Afin de sécuriser les flux financiers entre France générosités et l'Institut pour le Développement des générosités, une convention de mise à disposition du personnel est en place. La mise à jour des contrats de travail des salariés concernés a été effectuée au début de l'année 2025.

### ► Les charges de mission<sup>4</sup>

Les charges de projet sont estimées à **1 294 249 €**. Elles représentent **79 %** du total des budgets. Elles se décomposent ainsi :

#### Représentativité et influence

Le volet représentativité et influence, fait état d'un montant de **241 0445 €**, soit **14,75% des charges de missions sociales du Syndicat**. Elles regroupent les missions de représentation d'intérêt du Syndicat sur le volet générosité (France et Europe) et ESS (veille et plaidoyer et notamment les cotisations aux réseaux d'influence du secteur (EFA, ESS France). En 2026, le volet plaidoyer sera particulièrement marqué par la préparation du plaidoyer pour la campagne présidentielle 2027 et le développement des loteries solidaires en France. La mission représentativité et influence bénéficie largement de l'engagement bénévole du président présent à mi-temps sur cette mission et qui n'est pas ici comptabilisée.

#### Développement de la générosité

Le développement de la générosité comprend le volet centre de ressources sur la générosité, les campagnes de communication, l'animation du site infodon.fr et la contribution des membres au projet de l'École de la générosité. Il fait état d'un montant de **611 427 €**, soit **37% des charges de missions sociales du Syndicat**.

Cette année 2026, l'équipe engage la préparation de la prochaine édition du Panorama National des générosités (publication 2027) et la réalisation de l'étude OBSOCO « *Le Goût des autres* » sur les nouveaux visages de l'engagement.

Sur le volet communication, la campagne de mobilisation citoyenne « [la France qui se bat](#) » mobilise pleinement l'équipe et son partenaire, le Mouvement associatif. L'Institut du développement des générosités porte juridiquement la campagne. L'ensemble des flux financiers liés à la campagne en recettes et dépenses passe donc par le compte de résultat.

#### Accompagnement du réseau

Le volet accompagnement du réseau fait état d'un montant de **441 777€**, soit **27% des missions sociales**. Ce poste regroupe les événements, la communication institutionnelle et l'accompagnement des 3500 collaborateurs des membres du Syndicat (conseils juridiques, groupes de travail, production de ressources)

Sur ce volet, la ressource humaine est évidemment clé puisque l'expertise est intégralement internalisée à l'exception de la compétence financière pour laquelle nous recourons au Cabinet INESS depuis quatre ans et de l'animation du groupe de travail « mécénat » qui a été confiée à l'association MAKE. L'ensemble des salariés à l'exception de la chargée de gestion, pilotent et animent cette activité.

### ► Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont estimés à 203 111 € et représente 12% du total des charges. Un taux d'inflation de **2%** est effectué sur les charges 2025 pour obtenir ce montant.

### ► Les frais de pilotage

Les frais de pilotage sont estimés à 136 728 € et représente **8 %** des charges. Ce sont essentiellement des charges de personnel liées à l'animation de la gouvernance et de l'équipe.

<sup>4</sup> Les missions en conformité avec le plan stratégique 2023-2028.

BUDGETS PRÉVISIONNELS AGRÉGÉS (FG+IDG)					
CHARGES	MONTANT			Part BP26	
	Libellé	BP Proj 25	BP Réel 2025	BP 2026	%
<b>M. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>1 022 224</b>	<b>932 613</b>	<b>1 294 249</b>	<b>79%</b>
<i>M.1. Représentativité et influence</i>		<b>193 004</b>	<b>128 158</b>	<b>241 045</b>	<b>14,75%</b>
<i>M11. Défendre et promouvoir l'Espace non Lucratif et la générosité en France</i>		146 666	99 778	212 363	
<i>M12. Défendre et Promouvoir l'Espace non Lucratif et la générosité en Europe</i>		46 338	28 381	28 682	
<b>M2. Développement de la générosité</b>		<b>399 082</b>	<b>368 906</b>	<b>611 427</b>	<b>37,42%</b>
<i>M21. Observatoire de la générosité</i>		107 781	43 458	138 722	
<i>M22. Développer la générosité BtoC</i>		176 751	210 998	354 254	
<i>M23. École de la générosité</i>		114 550	114 450	118 450	
<b>M3. Accompagnement du réseau</b>		<b>430 139</b>	<b>435 549</b>	<b>441 777</b>	<b>27,04%</b>
<i>M31. Groupes de travail métiers</i>		264 880	243 097	236 192	
<i>M32. Développement &amp; Animation de réseau</i>		78 929	90 248	112 585	
<i>M33. Communication</i>		86 329	102 205	93 000	
<b>PP. PILOTAGE</b>		<b>55 946</b>	<b>163 746</b>	<b>136 728</b>	<b>8,37%</b>
<b>FF. FRAIS de FONCTIONNEMENT dont dotation</b>		<b>204 397</b>	<b>212 729</b>	<b>203 111</b>	<b>12,43%</b>
Dotation aux amortissements		30 227	24 152	27 696	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>1 282 567</b>	<b>1 312 140</b>	<b>1 634 088</b>	<b>100%</b>

## Produits

Le total des produits est estimé pour 2025 à **1 634 088 €**, en progression de **27%** par rapport à 2025. Cette progression est principalement due à la campagne « la France qui se bat »

### Les cotisations

Sur la base des grilles de cotisations proposée précédemment, les cotisations sont évaluées à **1 201 205 € dont 118 450 € pour l'École de la générosité**. Elles constituent **74%** des produits. L'estimation prend en compte **24 550 €** de cotisations de nouveaux membres.

### Les subventions et partenariats privés : 350 160€

La majorité des ressources privées est fléchée sur la campagne « la France qui se bat » pour un montant total de 240 000 euros. Il s'agit notamment de 160 000 euros de mécénat privé et de 80 000 euros de contributions du Mouvement associatif et de ses membres.

Les autres ressources privées sont fléchées sur l'étude mode de paiement (40 k€) ; l'étude Obsoco « le Goût des autres » (30 k€) et le colloque 2026 (10k€). Sur l'ensemble de ces financements privés, 40 k€ restent à sécuriser.

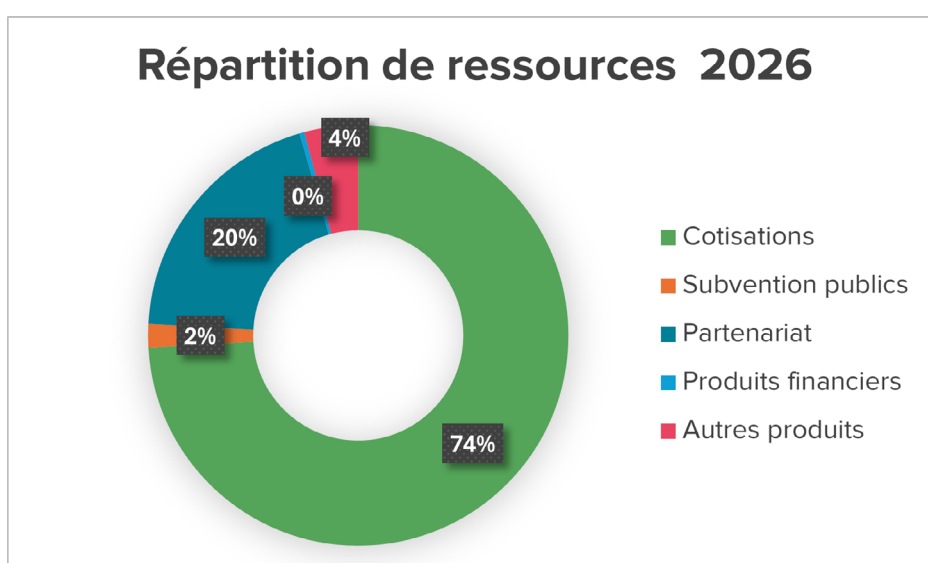
Le renouvellement du triennal de la DJEPVA au titre du programme soutien aux têtes de réseau est en cours (30k€).

### Les autres produits

Les autres produits sont de **73 723 €**, soit une diminution de **19%** par rapport à 2025. Cette baisse est principalement due à la fin du mandat de gestion de l'École de la générosité au 31 août 2025 et la fin de la subvention Association Nationale de la Recherche et de la Technologie liée au contrat CIFRE.

Le budget prévisionnel 2026 affiche un résultat nul sous réserve de la sécurisation des ressources privées.

BUDGETS PRÉVISIONNELS AGRÉGÉS (FG+IDG)				
PRODUITS	MONTANT			Part BP26
	Libellé	BP Proj 25	BP Réel 2025	BP 2026
<b>COTISATIONS (Dont EDG de 118450 €)</b>	<b>1 100 377</b>	<b>1 098 271</b>	<b>1 210 205</b>	<b>74%</b>
<b>SUBVENTIONS ET PARTENARIATS</b>	<b>76 000</b>	<b>96 500</b>	<b>350 160</b>	<b>21%</b>
Subventions Publiques	30 000	30 000	30 000	2%
Partenariats Privés (Dont 20 000€ à rechercher)	46 000	66 500	320 160	20%
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>89 368</b>	<b>90 495</b>	<b>73 723</b>	<b>5%</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 265 745</b>	<b>1 285 267</b>	<b>1 634 088</b>	<b>100%</b>
<i>Solde avant amortissement</i>	13 405	- 2 722	27 696	
<i>Solde après amortissement</i>	- 16 822	- 26 874	0	



## Conclusion

Nous sommes arrivés à un moment où la question n'est plus seulement « comment » les organisations d'intérêt général financent leurs actions, mais « si » elles peuvent encore les mener dans un cadre serein, lisible et légitime.

France générosités représente des associations et des fondations qui font appel à la générosité du public. Défendre ces organisations, ce n'est pas uniquement défendre leurs ressources. C'est défendre leur capacité à agir dans l'espace public, à porter des causes, à expérimenter, à interpeller, parfois à déranger. Or cet espace se resserre.

Ce sujet sera d'autant plus important que nous sommes à la veille d'une campagne présidentielle qui sera marquée, entre autres, par la polarisation des débats et la crise

des finances publiques. Nous aurons donc beaucoup à faire pour à la fois préserver la stabilité fiscale contre les tentations de rabet de l'exécutif et du législateur et contrer les risques d'instrumentalisation idéologique de la réduction fiscale. Il sera aussi essentiel pour France générosités comme ses partenaires d'être créatif et d'ouvrir d'autres voies et moyens de financements pour assurer les équilibres financiers de nos structures.

C'est pourquoi, France générosités mettra toute son énergie et ses moyens les prochaines années sur ces deux piliers que sont la défense de notre espace civique collectif et la préservation et le développement de nos ressources financières.